Studii de lingvistică 2, 2012, 169 - 210

Les Participes, l'Infinitif et le Gérondif, entre scalarité et rattachement [+ / - local]

Participles, Infinitives and Gerunds,
between scalarity and [+ / - local] relationship

Frédéric Torterat[1]

Abstract: Non-finite verbs, also frequently called unmarked verbs, constitute a large field for variationist studies in linguistics, for typology and furthermore for Usage-Based Grammars. However, the descriptive approaches to participles, infinitive and gerund currently end up in a representation of these forms as defective, impersonal and atemporal. Consequently, participles, infinitives and gerunds, on account of their unmarkness, are analysed and commented on in many cases outside the question of temporality (to the advantage of aspect) and outside any capacity to have their own subject. On the other hand, several analyses have brought to light a categorial process leading observers to consider the participles as belonging to the class of adjectives, the infinitives as belonging to the class of nouns, and the gerunds to the class of adverbs. Even if this presentation allows us establish that participles readily behave as adjectives and that gerunds are often employed as circumstants, such a perspective is intermediate and cannot resume what truly characterizes non-finite verbs.
In this paper, we apply the question of scalarity and this one of (more or less local) relationship appearing between non-finite verbs and other discourse components. From a philological and usage-based grammatical framework, this article analyses some attested examples (collected in the recent periodic press) focusing on the way that non-finite verbs are more or less adjunct/conjunct to other words and simultaneously more or less linked to local or non-local discursive elements.

Key words: verbal forms, participles, infinitive, gerund, scalarity, relationship

1. Préambule

Si les formes fléchies du verbe ont fait l'objet d'analyses particulièrement concluantes, y compris sur la question de leur régularité (Le Goffic 1997a, Dressler 1997, Bonami et Boyé

[1] Université de Nice Sophia-Antipolis (EA 6308, Nice / EA 4080, Paris-Sorbonne); torterat@unice.fr.

BDD-A2549 © 2012 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 06:04:19 UTC)

2008), l'approche des similitudes existant entre les formes dites « impersonnelles » et « atemporelles » suscite encore bien des hésitations. Ces aboutissements sont d'autant plus frappants eu égard à la qualité des travaux portant sur telle ou telle forme en particulier. Pour l'ensemble au contraire, quand il n'est pas uniquement question de défectivité, il est recouru soit à des « valeurs » plus ou moins générales (comme le *non-factuel* pour l'infinitif ou la *manière* pour les formes en *-ANT*), soit à des bi-partitions intermédiaires (ainsi entre *ad-verbal* et *adnominal*, dérivation et conversion). Plus discutable encore est cette échappatoire à laquelle mènent quelquefois certaines études, et qui, à grand renfort de « conversions catégorielles », consiste à conclure sur l'avis suivant lequel les formes non fléchies du verbe ne renvoient plus vraiment, somme toute, à des verbes.

La description de leurs significations événementielles et de leurs valeurs par la flexion n'étant pas possible en ce qui les concerne, l'analyse des participes, de l'infinitif et du gérondif s'appuie couramment sur les analogies, avérées ou supposées, entre ces formes verbales et d'autres catégories grammaticales. Quand bien même les participes (passé, présent) auraient pour principale caractéristique commune, comme leur désignation l'indique, de *participer* à la fois des catégories du verbe et de l'adjectif, le fait d'en appeler au nom pour l'infinitif, et à l'adverbe pour le gérondif, demeure pour le moins réducteur et conduit même à de fâcheuses simplifications. Ces rapprochements ne sont pas inopportuns s'il s'agit de rappeler que l'infinitif est facilement nominalisable (tout comme les participes ont une évidente capacité à s'adjectiver), ou de convenir de ce que le gérondif apparaît généralement comme circonstant. Or, est-ce pour autant qu'on doive refuser, comme le dénoncent Remi-Giraud et Basset (1988), de « replacer l'infinitif dans le système verbal », ou qu'on doive se résoudre à ranger le gérondif, par exemple, dans la pseudo-catégorie des « adverbiaux » (Haspelmath et König 1995, Herslund 2003, Havu et Pierrard 2008, Cuniță 2011)[2]?

Nous envisagerons ici ces formes dans la perspective de leur intégration discursive, laquelle perspective permet, selon nous, de ne pas s'en tenir aux faits de non-marquage et de (re)catégorisation, lesquels n'expliquent pas tout. Cela nous amènera à aborder l'instanciation des formes concernées d'après leurs emplois effectifs, et à travers les similitudes apparaissant entre ces derniers. Une

[2] Cette position sur le gérondif, qui n'a rien de très nouveau, apparaît déjà chez A. Demandre et P. A. Ambésieux de Calignon, lesquels, dans leur *Dictionnaire portatif des règles de la langue française* (1770), le présentent comme « une sorte de nom adverbial, formé du participe présent et actif des verbes ». Il en est de même pour l'infinitif, lequel, même chez Ch. Maupas (qui pourtant en a énuméré de multiples constructions possibles), devient le « lieu du nominatif » (*Grammaire et Syntaxe française*, 1618). Le même type d'explication concerne aussi les participes, qui sont par exemple envisagés par A. Arnauld et C. Lancelot (*Grammaire générale et raisonnée de Port-Royal*, 1660), quand ils ne sont pas des « gérondifs », comme des « noms verbaux ».

BDD-A2549 © 2012 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 06:04:19 UTC)

démarche de ce type implique une analyse des opérations accomplies (prédication, modification en particulier) en lien avec les manières dont elles se construisent concrètement en discours. En tant qu'approche linguistique, celle-ci nous conduira, par conséquent, à replacer les emplois des participes, de l'infinitif et du gérondif dans des processus non seulement scalaires, mais aussi plus ou moins locaux.

2. Une matérialité verbale gradable: la question de la scalarité

2.1. Concernant les participes

Les formes non fléchies du verbe résistent à bien des égards aux généralisations de *traits* et de *propriétés*, en ceci notamment qu'elles s'accompagnent de plusieurs types de gradabilité, et intègrent, par là-même, des mécanismes scalaires liés aux emplois qui en sont effectués. Tout particulièrement concernés par cette diversité, les participes sont les formes dont la matérialité verbale, c'est-à-dire la capacité à se comporter discursivement et grammaticalement comme des verbes (avec les prérogatives qui leur sont attachées), est la plus scalaire. Prenons-en, pour témoins des processus à l'œuvre et en nous en tenant d'abord, modestement, au participe passé, les exemples suivants:

(1) l'action des pétroliers n'a jamais été conduite par le jeu sur les prix contrairement à un préjugé **répandu** (*Les Echos Débats*, 26 avril 2011, KUR SAL)[3]

(2) le narcissisme figure un trait **répandu** chez les acteurs (*Le Figaro Magazine*, premier décembre 2011, CHR LAF)

(3) l'eau **répandue** par les pompiers pour lutter contre les flammes avait gelé (*Le Bien public*, 9 février 2012, ERI CHA)

(4) une fois la rumeur **répandue**, tout le monde s'est mis à chercher l'auteur des tweets qui ont littéralement effrayé les fans de la chanteuse (*Fan2*, 7 décembre 2011, CHL 110)

[3] Dans la pratique analytique, notamment philologique (en synchronie), de la présente contribution, tous les exemples sont repris d'articles de quotidiens ou de magazines francophones (années 2011-2012) pour beaucoup accessibles sur le Web ou, dans le cas contraire (url non pérennes), dans les archives de ces supports. Les 2 à 6 caractères qui font suite à l'intitulé du document et à la date de parution, représentent les premières lettres du prénom et du nom de l'auteur(e), éventuellement les initiales du contributeur, ou à défaut l'abréviation du *tag* correspondant au document. Ce corpus se caractérise par sa contemporanéité d'une part, et, d'autre part, la périodicité des supports dont il est constitué. Cette dernière caractéristique nous a semblé importante dans la mesure où elle exige, du côté des contributeurs, de maintenir un effort de *bonne formation* des productions écrites (nous reportons les majuscules en début d'énoncé quand elles présentent un enjeu explicatif).

BDD-A2549 © 2012 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 06:04:19 UTC)

Dans un emploi tel qu'en *les journaux ont* ***répandu*** *ce préjugé*, le participe intègre une forme verbale composée (*ont répandu*) et s'instancie comme verbe à part entière. Même si le participe y reçoit, suivant sa position et les éléments qui lui sont adjacents, les marques suffixales propres aux adjectifs (*ils les ont répandu(e)s*), sa matérialité demeure celle du verbe, ici employé comme transitif et comme élément noyau de la prédication.

Dans les extraits repris ci-dessus, le participe *répandu* intervient comme graduellement incident au nom qui le précède, n'a pas toujours la même portée, et n'est pas *entièrement* verbal. Concrètement, il est plus ou moins adjoint à son support selon les emplois relevés, et se révèle variablement coordonnable à un adjectif (qualifiant / quantifiant) et détachable, avec des résistances diverses selon les combinaisons. Si, dans tous les cas, il caractérise un élément nominal (*préjugé, trait, eau, rumeur*), le participe est tout à fait adjectivé dans (1), où il est par ailleurs non détachable à cette position: son incidence porte complètement sur le nom qui le précède et dont il réduit l'extensité. Le participe *répandu* est également en grande partie adjectivé en (2), même si l'on peut admettre plus facilement une construction verbale intransitive sous-jacente (*un trait [qui s'est répandu] chez les acteurs*), dans ce qui serait juste une autre manifestation discursive de cette adjonction. Difficilement détachable dans l'ordre des mots tel qu'il apparaît dans la phrase, à moins d'être suivi d'autres éléments, le syntagme participial est coordonnable (comme en (1)) à un ou plusieurs adjectif(s) (*répandu [chez les acteurs] et désopilant*). Cela étant, en tant que forme verbale, le participe conserve la possibilité de recevoir des compléments. De ce fait, une segmentation du syntagme nominal (SN) *un trait répandu chez les acteurs* en [*(un)* TRAIT *(répandu) (chez les acteurs)*] apparaîtrait de notre point de vue comme erronée: ce n'est pas le participe et ensuite le SNPrép qui expansent le nom *trait*, mais le participe circonstancié *répandu chez les acteurs*. Dans (3) en revanche, la matérialité verbale de *répandu* (où il est détachable avec ses deux compléments) est plus marquée, en ceci notamment que son premier complément, *par les pompiers*, est assimilable aux compléments obliques des constructions verbales passivées (*l'eau [a été] répandue par les pompiers*), et en ceci que ce sous-ensemble est suivi d'un circonstant. La matérialité verbale du participe apparaît plus clairement encore en (4), où *répandue* est encadré par un circonstant syntagmatique (*une fois*) et spécifié par un constituant passivé (*la rumeur*). Qui plus est, ainsi détaché et extraposé en position initiale, le syntagme participial forme une prédication à part entière. Il en serait de même, dans l'exemple précédent, si nous reformulions succinctement (3) en *une fois/ aussitôt l'eau répandue par les pompiers [...], (elle a[vait] gelé)*, dans lequel le syntagme participial détaché apparaîtrait comme un élément non pas adjoint au pronom (*elle*), mais conjoint au verbe *geler*, qu'il complèterait tout en le faisant

BDD-A2549 © 2012 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 06:04:19 UTC)

simultanément pour l'ensemble du contenu prédiqué après la virgule. Ce dernier type de construction est d'ailleurs assimilable à l'ablatif *absolu* du latin (Cf. Ernout et Thomas 1965, Halmøy 2003a: 46-47).

Le processus scalaire à la fois catégoriel [+ / - ADJECTIF] / [+ / - VERBE] et prédicatif [ADJOINT / CONJOINT], commenté à de multiples reprises par les typologues et qui, malgré cela, a tardé à être appliqué au verbe (voir Caudal et Nicolas 2005, Hadermann, Pierrard et Van Raemdonck 2010), se concrétise variablement[4]. Alors qu'en (4), le syntagme participial porte sur l'entièreté de la production discursive, en (1) comme en (2) et (3), l'adjonction du participe au nom (et son adjectivation) se matérialise de manière effective, mais avec une prédicativité variable. Certes, un tel processus concerne d'autres parties du discours, mais les participes passés s'en accommodent avec beaucoup de facilité, sans qu'il ne soit opportun, à notre sens, de parler de dérivation.

Le même type de scalarité, que nous présentons délibérément ci-après à l'inverse des exemples précédents, intervient aussi avec le participe présent, comme cela a été analysé à plusieurs occasions (Gettrup 1977, Herlsund 2000, Arnavielle 2003, De Carvalho 2003, Muller 2006, Le Goffic 1997b, Rihs 2009). Nous donnerons ici les possibilités suivantes:

(5) Nafissatou Diallo **provoquant** DSK? un « délire total » (*France Soir*, premier décembre 2011, ACT FRA)

(6) la fuite n'**ayant** pas **provoqué** de geyser en surface, elle a été difficile à trouver (*La Voix du Nord*, 22 février 2012, J.-F. G.)

(7) une pelle de l'entreprise travaillant sur le réseau ERDF [...] a malencontreusement causé des dommages sur une canalisation, **provoquant** une fuite de gaz (*L'Est Républicain*, 22 mars 2012, REG FAI)

(8) une canalisation qui lâche et c'est toute l'avenue Kennedy qui prend l'eau. C'est ce qui est arrivé hier matin **provoquant** la fermeture de cet axe très prisé des automobilistes (*Nord Eclair*, 22 décembre 2011, M. B.)

(9) y a-t-il un lien entre la bactérie **ayant provoqué** l'hospitalisation de sept enfants dans le Nord et la bactérie mortelle détectée en Allemagne? (*Le Figaro*, 16 juin 2011, CHL WOI)

(10) cela permet des échanges intergénérationnels très intéressants **provoquant** des situations parfois touchantes (*La Marseillaise*, 25 novembre 2011, NIR THO)

[4] Les compléments conjoints, contrairement aux adjoints, sont des compléments du verbe et ne peuvent être supprimés que s'ils sont sous-entendus. Ils intègrent ainsi la prédication verbale minimale où leur apport d'information représente une condition (ou « contrainte ») de grammaticalité.

BDD-A2549 © 2012 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 06:04:19 UTC)

(11) ce top est plein d'humour. Un brin provocant, vous ne passerez pas inaperçue (*Femme Actuelle*, 26 mars 2012, 667791)[5]

(12) la séquence Ciné: « Shame », répétitif et faussement provocant (*Les Inrocks.TV*, 7 décembre 2011, JEA MOR)

L'exemple (5) inclut un participe présent (*provoquant*) qui conserve toutes ses prérogatives verbales: non seulement il se révèle en grande partie substituable à une forme fléchie du verbe (*a(-t-elle) provoqué / aurait(-elle) provoqué*), mais encore constitue-t-il le noyau prédicatif d'une construction transitive assortie d'un sujet qui, certes, ne lui assigne pas de marque désinentielle d'accord, mais lui fournit son principal support actanciel (Muller, *op. cit.*; Halmøy 2008). Dans (6), *ayant provoqué* apparaît dans un syntagme verbal conjoint dont il est le noyau prédicatif, et où il témoigne, en plus de sa capacité à intervenir sous une forme composée et négativée, de celle d'avoir un sujet propre et de régir deux compléments, en l'occurrence ici un objet et un circonstant (Cf. sur ce dernier point Arnavielle 2004). Il s'agit là d'une prédication seconde, laquelle est envisageable également en (5) à condition d'admettre que le support averbal qui suit (*un « délire total »*) constitue une prédication première. Cette prédication n'est possible dans (6) qu'accompagnée de celle à laquelle elle est rattachée, auquel cas elle nous semble plus conjointe qu'adjointe, à moins de concevoir la question des éléments adjoints dans une acception étendue, comme s'y résout avec efficacité Havu (2009). Il n'en demeure pas moins que le syntagme participial dispose de sa propre capacité à s'extraposer, en marge des modifications dues à l'organisation de la chaîne théma-rhématique (comparer: *la fuite a été difficile à trouver, celle-ci n'ayant pas provoqué de geyser en surface*). *Provoquant*, dans (7), est là aussi le noyau d'un constituant détaché où il est complété par un objet, à ceci près qu'il s'appuie cette fois-ci sur le sujet du verbe principal de forme fléchie *causer*, ici au passé composé[6]. On remarque qu'il en est de même en (8), avec un participe lié dans une construction similaire (d'ailleurs possible depuis au moins le bas latin pour ce qui relève de l'histoire du français: Combettes 2003), laquelle témoigne du fait que le détachement, en tant que manifestation graphique (*vs* phono-prosodique), reste peu contributive pour la question du rattachement[7]. Pour autant, le

[5] Nous corrigeons ici « brin », qui apparaît sous la forme « brun » dans l'annonce alors que le tissu est indiscutablement d'une autre couleur.

[6] Cf. cet exemple, repris du *Monde* du 23 mai 2012 (NAT NOU), où le syntagme participial est coordonné à une expansion précédente qui prend la forme d'un SNPrép: *la visite surprise en Iran, lundi 21 mai, du directeur de l'AIEA, Yukiya Amano, avait valeur de test, sans résultat immédiat, mais* ***donnant*** *l'impression d'un dialogue relancé.*

[7] Si une analyse de plusieurs « grands » corpus mériterait d'être menée dans la perspective de savoir dans quelle mesure, en termes d'emplois, les participes (présents, passés) sont « plutôt » verbaux ou adjectivaux, encore conviendrait-il de s'entendre sur la représentativité des corpus eux-mêmes et sur leur mode de transcription. La même suggestion vaut pour l'ensemble des formes non fléchies du verbe. Concernant la dernière remarque, il convient de maintenir, de notre point de vue, la distinction entre constructions *liée* et *détachée*, dont

BDD-A2549 © 2012 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 06:04:19 UTC)

syntagme participial nous semble ici conjoint non pas au verbe *arriver*, mais à l'intégralité du SVpron *ce qui est arrivé hier matin*.

En (9), le participe présent, ici à la forme composée, conserve la prérogative verbale de recevoir un objet en construction transitive[8]. Or, dans ce cas, le participe s'appuie non plus sur le verbe noyau (*avoir* en emploi unipersonnel), mais sur un nom (*bactérie*) qu'il expanse comme élément restrictif (la coordination montre d'ailleurs que le participe passé intervenant par la suite (*détecté*), assorti d'un circonstant, remplit le même rôle sur un référent similaire, quoique avec moins de poids relationnel que l'adjectif (*mortelle*) qui le précède).

Ce que nous voyons dans (10), c'est que le syntagme participial *provoquant des situations parfois touchantes* s'appuie sur le nom (*échanges*): à ce titre, il s'instancie en complémentarité avec un adjectif (*intergénérationnels*) et un syntagme adjectival (*très intéressants*) et, comme eux, ne fait qu'expanser le nom dans une série où il est le moins déterminatif des trois. Cela donne plus schématiquement la suite:

> [SUJ (cela) VB (permet) OBJ [DET (des) NOM (échanges) EXP1(intergénérationnels) EXP2 (très intéressants) EXP3 ([*PART (provoquant) OBJ (des situations parfois touchantes)*])]]

Les exemples pour ainsi dire « hors série » (11) et (12) illustrent la possibilité pour le participe d'être recatégorisé par dérivation en adjectif verbal. Outre le fait qu'il reçoit dans ce cas les mêmes marques d'accord que les adjectifs (en genre et en nombre: *un brin provocant/ faussement provocant*, ici non marqué), il perd la graphie *qu* au profit de *c*, une altération fréquente chez les adjectifs verbaux (Cf. par ailleurs *fatiguant / fatigant, négligeant / négligent, etc.*), et dont nous pensons qu'elle témoigne d'une déflexivation. Même si, dans les deux cas, le mot perd ses prérogatives verbales, cette matérialité est encore en partie reconnaissable en (11), où la forme en *-ant* porte à la fois sur le pronom *vous* tout en circonstanciant, avec *un brin* qui le quantifie, l'ensemble de la prédication principale, alors qu'il est, dans (12), pour ainsi dire complètement adjectivé et perd, à ce titre, « la capacité d'organiser [sa] complémentation sur le mode verbal » (Muller, *op. cit.*: 20)[9].

---

les apports en termes d'organisations phrastique et discursive sont significatifs (voir Neveu 2011). En revanche, convenons que l'un des problèmes les plus embarrassants du détachement consiste en ce qu'il désigne, suivant les approches, la séparation (graphique, prosodique) de deux éléments, et/ou la distance d'un élément vis-à-vis d'un autre. Or, ces deux questions sont différentes, ce qui occasionne quelquefois un certain fouillis descriptif, où sont tout à coup rassemblés, pêle mêle, les phénomènes de l'intercalation, de la cliticité, de l'ellipse, de l'extraposition et de la thématisation.

[8] La portée du syntagme *dans le Nord* est plus délicate à évaluer qu'il n'y paraît. Selon nous, il modifie le nom *hospitalisation*, intégrant ainsi l'objet (grammatical) d'*ayant provoqué*.

[9] Muller (*op. cit.*) rappelle notamment qu'en italien, le participe présent s'accorde, contrairement au gérondif, en citant l'exemple ci-après: *Cercasi guida* ***parlante*** *giapponese*.

BDD-A2549 © 2012 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 06:04:19 UTC)

2.2. Concernant l'infinitif et le gérondif

Cette résistance des participes à intégrer un paradigme entièrement prédéfini (tels « types » d'emplois ou de positions – où ils sont plus ou moins conjoints – les placeraient du côté verbal, tels autres du côté adjectival) est aussi démontrable pour l'infinitif et dans une moindre mesure le gérondif. Cela étant, nous relevons les mêmes processus scalaires avec ces autres formes non fléchies, qui sont, elles aussi, « marginalisées » dans la catégorie verbale à bien des égards[10]. Voyons ce qu'il en est pour l'infinitif:

(13) du bon usage du « **parler** juste » (*Le Figaro*, titre d'article, 3 juillet 2011, PAS SEN)

(14) Syndicats: Bartolone dénonce « le **lécher**, **lâcher**, **lyncher** » de Sarkozy (*TF1 News*, 12 avril 2012, REN PIL)[11]

(15) Pas facile de **faire entendre** sa voix lorsqu'on est dans l'opposition (*Le Télégramme*, 26 mars 2012, JEA BER, en début d'énoncé)

(16) à trop **vouloir plaire** à tous, François Hollande pourrait finir par ennuyer aussi bien l'extrême gauche que l'électorat centriste (*Courrier international*, 20 février 2012, JOH LIC)

(17) les élus ont entendu **parler** du pays (*Sud Ouest*, 13 décembre 2011, GUY BOP)

(18) d'autres voix discordantes se sont fait **entendre** venant cette fois des experts économiques (*Journal du Dimanche*, premier avril 2012, DIA CAM)

(19) une voisine l'aurait entendue **parler** au suspect des deux tueries (*Le Parisien*, 21 mars 2012, TAN LES)

(20) **Parler** vrai (*Le Nouvel Economiste*, titre d'article, 26 mars 2012, HEN NIJ)

---

[10] Rappelons que les approches grammaticales des formes verbales aboutissent le plus couramment à la distinction entre, d'un côté, les « modes personnels » aux marques temporelles variées, et, de l'autre, les « modes impersonnels », qui sont aussi présentés, en général, comme « intemporels » (Arrivé, Gadet et Galmiche 1986, Riegel, Pellat et Rioul 1999, Eluerd 2011). Les classements qui en sont déduits débouchent régulièrement sur une répartition discutable (Torterat 2012b), ou s'assortissent de ce que la grammaire produit de plus malencontreux, à savoir des exceptions (voir à ce propos les deux numéros de la revue *Diptyque* portant sur le *Verbe dans tous ses états*, coordonnés par C. Vaguer et B. Lavieu en 2004, ainsi qu'un numéro du *Français aujourd'hui* sur le verbe en transition entre la phrase et les discours, coordonné par J. David et I. Laborde-Milaa en 2002).

[11] Cette formulation dans le titre est celle du journaliste et / ou de son équipe de rédaction, le véritable propos du responsable politique étant le suivant (dans l'entretien): « le moins que l'on puisse dire, c'est que le Président a appliqué le principe du "lécher, lâcher, lyncher" ».

BDD-A2549 © 2012 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 06:04:19 UTC)

Certaines de ces constructions sont beaucoup plus représentées que les autres dans notre corpus; toutes correspondent, au demeurant, à des emplois pour ainsi dire fréquents de l'infinitif. L'exemple (13) comporte un infinitif nominalisé (Cf. les exemples de Curat 1991: 85 *sqq*, parmi d'autres): non seulement il est ici instancié comme une désignation nominative, mais il est aussi déterminé par un article contracté (voir notamment Kerleroux 1990 sur ce point précis)[12]. L'énoncé (14) illustre une matérialisation nominale de trois infinitifs, déterminés, et instanciés dans le titre du magazine web comme un amas locutionnel. En général, la détermination de l'infinitif nominalisé passe par l'article défini, comme c'est le cas d'ailleurs pour les participes, mais nous avons relevé des possibilités dans certains corpus avec d'autres types de déterminants.

En (15), les infinitifs constituent le noyau prédicatif d'un syntagme où ils apparaissent en construction factitive (*[faire] entendre*), sans sujet instancié, mais avec un objet et un circonstant[13]. Admettons toutefois que le circonstant, qui se concrétise dans une subordonnée, a une portée sur l'entièreté de la prédication, et s'avère extraposable, intercalable et détachable[14]. Dans (16) en revanche, le syntagme infinitival, dans lequel l'infinitif conserve ses prérogatives verbales de rection, s'appuie sur le sujet du verbe principal de forme fléchie (*pouvoir [finir]*), auquel il est lié à la fois comme élément co-prédicatif et comme partie intégrante d'un circonstant. Nous avons là, à notre sens, un cas de prédication seconde extraposée dont les participes et le gérondif sont familiers. Le syntagme infinitival ne dispose pas ici d'un sujet propre, mais la matérialité verbale de l'infinitif y est

---

[12] Certains analystes sont tentés de faire de cette dernière caractéristique un « trait » de l'infinitif, ce qui est, de notre point de vue, très discutable. Si le gérondif n'est semble-t-il pas concerné (à l'exception d'éventuels emplois métadiscursifs), les participes peuvent eux aussi être facilement déterminés et simultanément nominalisés, comme en témoignent les exemples suivants: *on ignore encore le* ***déroulé*** *précis de sa visite* (*Le Parisien*, 30 mars 2012, ACT REG); *le* ***sortant*** *hausse le ton* (*Libération*, 22 avril 2012, ANT GUI, titre d'article, à noter qu'outre ces cas de nominalisation, ce participe présent est couramment employé comme adjoint au nom, comme l'indique cet autre exemple: *face au retour du « Président* ***sortant*** *», Hollande affiche sa tranquillité* (*Journal du Dimanche*, premier avril 2012, BRU JEU)).

[13] On rapprochera éventuellement ce type de configuration de ce que construisent les déverbaux, comme c'est le cas avec le présentatif *voici/voilà*, par exemple en: *voici des dossiers à* ***traiter***. Ici, le poids prédicatif du verbe *traiter* est tel que bien qu'il se construise comme un complément déterminatif du nom (*[dossiers [à traiter]]*), par ailleurs facilement substituable à une subordonnée avec verbe fléchi (*qu'il faut traiter*), il est possible de l'envisager comme le noyau principal de la prédication [*traiter (des / ces) dossiers [: voilà]*] sans sujet instancié. Les configurations avec un participe passé ne sont qu'en partie comparables: *les voilà* ***confrontés*** *au spectre d'une majorité introuvable* (*Le Monde*, 9 mai 2012, PHI RIC), et sont principalement attributives.

[14] Ces mécanismes sont bien connus en linguistique. Ainsi les Grammaires d'Arbres Polychromes (GAP), par exemple, distinguent-elles les focus qui portent sur un élément prédicatif verbal (*predicate focus*), de ceux qui portent sur l'entièreté de la prédication (*all focus*).

BDD-A2549 © 2012 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 06:04:19 UTC)

indéniable. Les exemples (17) et (18), de leur côté, montrent qu'avec des combinaisons en partie similaires l'une de l'autre, l'infinitif en emploi co-verbal, d'un côté dans une construction passive transitive, de l'autre dans une construction factitive intransitive, s'appuie sur le sujet du verbe de forme fléchie tout en gardant la possibilité, en (17), de recevoir un complément d'objet.

D'un autre côté, (19) présente un cas, spécifique, où le verbe à l'infinitif est certes co-prédiqué avec un verbe de forme fléchie (*entendre*, où l'on remarquera la présence de marques d'accord du participe inclus dans le « conditionnel » composé), mais où il manifeste sa capacité non seulement de régir des compléments (ici un objet), mais également d'avoir un sujet propre qui coïncide avec l'objet du verbe de forme fléchie (le pronom personnel *la* élidé). Le syntagme infinitival n'est pas ici la prédication principale, et il est syntaxiquement (mais pas tout à fait discursivement !) substituable à un SV de construction conjonctive du type: *(aurait entendu) qu'elle parlait au suspect des deux tueries*. Du reste, une telle matérialisation représente juste un palier intermédiaire entre un emploi sui-prédicatif (pour lui-même) de l'infinitif et un emploi co-prédicatif, illustrant par là-même à nouveau le processus continu qui s'exerce dans ce domaine. Par ailleurs, la prédication concernée se concrétise ici dans une subordination non pas conjonctive, mais une subordination que nous appellerons adjonctive (que de nombreux auteurs désignent à travers les *propositions infinitives*). Ce qui n'est plus le cas dans l'exemple (20), qui présente un emploi sui-prédicatif de l'infinitif, dans lequel il a la possibilité de se manifester tel quel depuis le (bas-)latin (pour ce qui relève là encore de l'histoire du français). Dans cet exemple l'infinitif, non nominalisé, dispose d'une matérialité verbale à notre sens maximale qui rejoint celle qui intervient dans ses emplois injonctifs (*ne pas jeter sur la voie publique*). Pour ce qui relève de ses compléments, *parler* est circonstancié par *vrai*. En outre, plutôt que d'ellipse d'un éventuel sujet, nous préférons parler ici de l'existence d'un élément discursif sous-jacent (Cf. *infra*).

Les mécanismes précédemment commentés concernent aussi le gérondif, lequel est quelquefois réfuté en tant que forme verbale prépositive en français, distincte par ailleurs des autres formes en *–ant* (pour les éléments du débat, voir notamment Herslund 2003; Arnavielle 2003; Halmøy 2008; Kleiber 2007, 2009).

À ce titre, la question de déterminer si le gérondif relève d'un rôle argumental (d'une *fonction syntaxique*) ou d'une catégorie grammaticale en tant que forme non fléchie (approches « monomorphématique » et « bimorphématique »: Kleiber 2007 *inter al.*) est d'autant plus embarrassante que les auteurs, sans reconnaître ouvertement certaines ambivalences, retournent couramment les arguments qui plaident en faveur de l'une ou l'autre analyse, comme le dénonce Halmøy (2003a). De ce fait, l'hypothèse de la répartition des formes en *–ANT* du français

BDD-A2549 © 2012 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 06:04:19 UTC)

en participe présent, gérondif et adjectif verbal est en partie considérée comme inopérante par certains linguistes, au premier rang desquels Curat (*op. cit.*), Wilmet (1998) et De Carvalho *(op. cit.*). Compte tenu de ces réserves et dans la perspective de cette étude, considérons les exemples suivants:

(21) **En attendant**, Sarkozy poursuit sa stratégie de l'avion furtif (*Journal du Dimanche*, premier avril 2012, SOA QUE)

(22) Du directeur au régisseur **en passant** [par] la billetterie, ils sont tous adorables ! (*Nord Eclair*, 10 avril 2012, ROUB)

(23) L'Europe se partage **en marchant** (*Courrier Picard*, 30 août 2011, ANN DES)

(24) certains étudiants n'ont pu dissimuler leurs larmes **en écoutant** les paroles du fils de Nadia Descoings (*Le Monde*, 11 avril 2012, MAR LEN)

(25) **En abandonnant** mardi la course à l'investiture républicaine, Rick Santorum laisse le champ libre à Mitt Romney pour défier le président sortant à l'automne (*La Croix*, 11 avril 2012, GIL BIA)

(26) la révolte populaire va **en s'accentuant** (*Le Grand Soir*, 21 octobre 2011, ROB BIB)

(27) **En amorçant** la descente, attention à la panne de décence ! (*Le Canard enchaîné*, 28 mars 2012, COLL p. 6, dernière phrase à la suite d'une citation)

Ces extraits exemplifient, dans leur ensemble, le même processus gradable, pour ainsi dire, par paliers, qui s'opère à la fois pour les participes et pour l'infinitif. Concernant le gérondif, ce *continu* scalaire a fait l'objet d'analyses variées en termes de constructions (attributives ou (in)transitives: voir là-dessus Halmøy 2003a, Cuniță, *op. cit.*, Arnavielle 2010), mais aussi d'opérations (à travers la prédication en particulier: Havu et Pierrard 2008). Les emplois ci-dessus montrent que le gérondif apparaît lui aussi dans un rapport plus ou moins distant à d'autres éléments discursifs, tout en conservant généralement sa capacité à régir des compléments, sans toutefois disposer d'un sujet propre.

L'exemple (21) témoigne d'une forme de conversion du gérondif, qui fonctionne ici moins comme un circonstant du verbe principal ou de la prédication principale dans son ensemble, que comme le segment adjacent d'une prédication « hôte ». Sa matérialité verbale est entamée au profit d'un emploi comme marqueur discursif (Cf. Halmøy 2003c: 275-276, qui parle de « grammaticalisation »). Proprement, la personne dont il est question n'« attend » pas: ni thématique ni rhématique, ce gérondif a tout d'un cadratif (Halmøy 1982: 272;

BDD-A2549 © 2012 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 06:04:19 UTC)

Kleiber et Theissen 2006), tout comme l'est souvent la formule *soit dit en passant* qui ponctue l'oral spontané[15]. Dans (22), en dehors du fait qu'on peut supposer un oubli de la préposition *par* (*en passant par la billetterie*) dans le corpus, il n'en demeure pas moins que la matérialité verbale du gérondif est, comme dans l'exemple précédent, pour ainsi dire subduite, diminuée, au profit d'un emploi comitatif et quasiment coordinatif, en ceci qu'*en passant [par]* constitue un marqueur où la signification verbale de *passer* perd beaucoup de sa concrétude, et semble grammaticalisé.

À partir de (23), la matérialité verbale du gérondif est indéniable, mais elle s'inscrit toutefois, comme c'est le cas pour les autres formes non fléchies du verbe que nous avons abordées, dans un processus scalaire que nous résumerons dans une échelle de prédicativité[16]. (23) confirme la possibilité, pour le gérondif, d'accompagner un verbe de forme pronominale au passif, sur le sujet grammatical duquel il s'appuie (comme en témoigne, parmi d'autres, le test de l'extraction par clivage: *c'est en marchant que l'Europe [en tant qu'ensemble populationnel] se partage*). Dans (24), le gérondif de forme simple (assorti d'un objet) circonstancie le verbe principal de construction co-verbale (*pouvoir [dissimuler]*), et porte qui plus est, pour partie, sur le syntagme nominal sujet *certains étudiants* (c'est *en tant qu'écoutant(s)* que les étudiants ne peuvent dissimuler leurs larmes). Nous pouvons en inférer que le syntagme gérondival, dans cet extrait, circonstancie l'ensemble de la prédication principale. Il en est de même en (25), avec un gérondif (complété) en construction détachée, et une circonstanciation qui prend d'autant plus de poids qu'elle apparaît comme à la fois temporelle et causale (voir sur ce point Rihs et Saussure 2008). Ce phénomène est généralement marqué quand le syntagme gérondival est extraposé en position 1 de l'ensemble et détaché, profitant par là même de la dimension focale de l'extraposition[17].

---

[15] Voici un exemple, repris du *Courrier Picard*, où la matérialité verbale du gérondif est au contraire plus marquée: *La sirène d'alarme va être réparée,* ***en attendant*** *d'être remplacée courant octobre* (20 septembre 2011, VIN FOU). Hormis les quelques cas où le gérondif fonctionne comme un marqueur discursif (ainsi dans (21)), ceux où le verbe apparaît secondairement comme une formule de transition, avec une extension réduite, concernent un nombre beaucoup plus grand d'items, comme *oublier* ci-après: *Autant d'éléments qui serviront à juger du succès de l'opération.* ***En*** *n'****oubliant*** *pas non plus qu'il faudra bien rembourser ces prêts* (*La Croix*, 12 mars 2012, MAR DAN). Le cas ici d'*en attendant* (et de ceux qui lui sont similaires) est le seul qui, à notre sens, mérite l'hypothèse d'une adverbialisation (par conversion), ce qui vaut aussi pour certains (ex-) participes présents, comme *partant*.

[16] Cf. Cuniță (*op. cit.*) parlant de « malléabilité » (76), ainsi qu'Havu et Pierrard (*op. cit.*: 2520 *sqq*).

[17] Le gérondif apparaît moins couramment comme intercalé et détaché, notamment comme élément incident, quoique cette possibilité existe bien: *Outre la crainte de l'insistance traditionnelle des socialistes sur les droits de l'homme, le gouvernement chinois a bien noté -* ***en*** *le* ***dénonçant*** *- que le candidat Hollande dénonçait la non-convertibilité du yuan* (*Aujourd'hui*, 9 mai 2012, ALI BOU). L'intercalation du gérondif mériterait

BDD-A2549 © 2012 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 06:04:19 UTC)

La question d'une prédication première se pose néanmoins pour certains emplois spécifiques (et non « marginaux »), moins représentés dans l'usage courant, du gérondif. En (26), celui-ci intervient en emploi co-verbal avec *aller*, et constitue, avec lui, le noyau de la construction dans son entièreté[18]. De rares cas existent également, où le gérondif intervient sans l'apport d'un verbe de forme fléchie dans son entourage direct, autrement dit localement, comme c'est le cas dans (27), et l'hypothèse suivant laquelle il suffirait juste de poser l'existence d'une ellipse d'un verbe fléchi ou celle, par reconstruction, d'un verbe sous-entendu, constitue selon nous une piste facile – d'autant qu'on attribue beaucoup à l'ellipse, laquelle, par définition, n'a pas vraiment son mot à dire (voir Debaisieux, Deulofeu et Martin 2008).

Certaines de ces configurations pouvant être concurrencées par le recours au participe présent (ainsi en (25), (26) et en (24), si l'on intercale le syntagme participial après *étudiants* ou si on l'extrapose en position 1), que faire de la préposition *en*? Analyser cet opérateur, lequel peut être intensifié dans certains cas par l'adverbe *tout*, comme un « déterminant » du gérondif, non seulement nous conduit à poser une opération de détermination, à notre sens illusoire, mais encore à conformer les approches de la temporalité du gérondif autour d'un invariant de concomitance[19]. L'invariant de concomitance, pour peu

---

à elle seule une étude pour déterminer, d'une part, en quoi il concurrence l'infinitif (*pour le dénoncer*), éventuellement les participes, et, d'autre part, dans quelle mesure il est *parenthétique* ou non. Indiquons en outre que les constructions du gérondif que nous avons relevées dans cet inventaire sont généralement transitives ou intransitives, bien qu'il aille de soi que les constructions attributives, quoique moins représentées, apparaissent également, comme suit: *« Je ne suis pas optimiste, les choses ne sont pas faciles », a déclaré le chef du Pasok, tout* ***en estimant*** *un accord « possible »* (*Direct Matin*, 11 mai 2012, CRI GRE). S'agissant ici d'un attribut de l'objet, nous parlerons plus volontiers de construction transitivo-attributive.

[18] Ce type de configuration est possible dans plusieurs langues romanes, dont l'espagnol et le portugais européen (voir pour une présentation plus générale Alcina & Blecua 1991; Mateus *et al.* 2003). Cf. l'ancien français avec le participe présent: *encontrerent Boort qui* ***aloit chevauchant*** (*Roland*)… ou un gérondif non prépositionnel.

[19] Comme le rappelle Kleiber (2011: 121), « l'emploi de concomitance n'est un véritable cas ou circonstance de la prédication principale que parce que le sujet est identique. Il ne repose pas uniquement sur la simultanéité temporelle ». S'il semble par exemple que la préposition *em*, en portugais européen, bloque le rattachement du gérondif (*gerúndio*) à un verbe fléchi au *prétérito* (Ambar 1992), cette incompatibilité n'est pas effective en français, où le gérondif ne connaît en revanche pas l'emploi injonctif (sui-prédicatif) possible dans cette autre langue romane (ex.: *ficando !* [> (en) restant] > restez !). Hors langues romanes et pour les formes en *ING* de l'anglais, cette question rejoint celle de la *current relevance* (sur cette notion ou ses équivalents, voir notamment Milsark (1988), Gauthier (1991), et Duffley (2003), avec une reformulation à notre avis plus exacte en « repérage par rapport à l'événement rapporté dans l'énoncé » chez Souesme (2009: 6), que l'on rapprochera en partie de ce que Fabricius-Hansen et Behrens (2001) désignent à travers une *accompanying circumstance*). Ainsi que le rappelle De Smet (2010: 1187), lequel reproche à plusieurs grammairiens de recourir sans cesse aux autres catégories grammaticales pour expliquer l'emploi du gérondif, "the situation in French is different from that in English in that participles/gerunds fulfil a different set of functions, but

BDD-A2549 © 2012 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 06:04:19 UTC)

qu'il existe en tant que tel, exclut de fait la forme composée, que le gérondif partage avec l'infinitif et le participe présent. Le même type de question s'est d'ailleurs posée pour la préposition *de* qui apparaît avec l'infinitif dit « de narration »: en dehors de l'hypothèse d'une éventuelle construction subordinative (Huot 1981; Englebert 1998), nous avons là, précisément, la marque de fabrique d'un emploi prépositif de l'infinitif où ce dernier conforte clairement sa matérialité de verbe, avec toutes les prérogatives qui lui sont rattachées: ce qui se passe, précisément, avec le gérondif[20]. Une telle confusion de l'assimilation des prépositions à une (re)catégorisation grammaticale (vers les noms notamment) a amené certains analystes à assimiler le *de* propre à l'infinitif de narration à un « article » (pour reprendre sur ce point l'expression de G. Guillaume), alors qu'il n'opère aucune détermination mais permet au contraire au verbe, justement, d'être prédiqué pour lui-même et précisément en tant que verbe! Le même réflexe apparaît concernant le gérondif chez Arnavielle (2010), qui voit dans la préposition *en* « le signe de ce lien au plan nominal » (20), juste après avoir rappelé qu'en ancien et en moyen français, le gérondif peut être, comme l'infinitif, déterminé et précédé d'une préposition. Bien qu'Arnavielle concède que le gérondif « conserve toute sa valence verbale » (7), son hypothèse sur *en* l'amène à parler ensuite, pour les formes non fléchies concernées, de « modes nominaux » (17). Cela étant, Arnavielle (*id.*) déplore à juste titre l'oubli, dans les grammaires, de la forme composée du gérondif, alors qu'une « brassée d'exemples » est visible, en particulier dans les « textes de presse » (19).

---

the motivation of their convergence is the same" (pour une comparaison de l'anglais et de l'espagnol, voir Borgonovo 1996). On pourrait en dire autant pour le turc, où les gérondifs employés avec des verbes progressifs sont liés par une complémentarité encore plus effective que pour le français, comme le démontrent Yilmaz et Yilmaz (2011: 116) à l'appui du morphème *-dikça/-dikçe*.

[20] Sur cette question de la préposition *en*, la possible alternance entre le gérondif et le participe présent, qui a été abondamment décrite, correspond aussi à l'usage tel qu'il apparaît dans les écrits de presse que nous prenons comme corpus principal dans ces pages. Ainsi le remarque-t-on dans le passage suivant, tiré de *Libération* du 2 mai 2012 (TIT TOP), où le gérondif et le participe présent se concurrencent ouvertement: *« Vas-y, François, t'as quatre points d'avance ! », gueule ma voisine* ***en battant*** *des mains et* ***sautillant*** *sur place quand il passe devant nous*, à moins d'envisager ici une ellipse de la préposition dans le deuxième élément. Nous renvoyons à Gettrup (*op. cit.*: 212), Halmøy (2003b: 28), ainsi qu'à l'exemple qu'en donnent Havu et Pierrard (2008: 2521), repris du *Figaro* du 7 décembre 2004 (p. 23): *Pourtant,* ***en préparant*** *le discours qu'elle prononcera ce soir au ministère de la Culture,* ***se replongeant*** *dans les archives du prix, elle s'est prise d'affection pour les femmes courageuses qui créèrent ce jury en 1904, en réaction à la misogynie des Goncourt.* Dans notre corpus, certaines segmentations du discours cité témoignent d'une hésitation dans la reprise, ou non, de la construction prépositionnelle de cette forme en *-ANT*. Ainsi le remarque-t-on dans *Direct Matin* du 11 mai 2012 (FRA FILL): *La campagne lui laissera donc le temps d'assumer « sa place de leader politique de l'UMP à Paris »* ***en*** *«* ***accompagnant*** *les autres candidats ».* La préposition *en* intègre-t-elle ici le propos rapporté, ou a-t-elle été employée par le journaliste à partir d'un participe présent?

BDD-A2549 © 2012 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 06:04:19 UTC)

Sur ce point, l'analyse qu'en fait Cuniță rejoint cet avis sur l'existence prétendue d'un *déterminant* du gérondif, l'auteure déclarant que « la préposition relève de la morphologie du nom ». Ce rapprochement l'incite à déduire que « la préposition [*en*] substantivise la forme verbale qu'elle précède » (*op. cit.*: 72). En témoigne selon elle le fait qu'on puisse paraphraser une phrase du type:

(28) sa machine ralentit en zigzaguant sur la chaussée (Le Clézio, *La Ronde et autres faits divers*, 17)

par:

(29) sa machine roule […] en zigzag sur la chaussée

En marge du fait que, d'un exemple à l'autre, l'auteure change le verbe principal (de *ralentir* à *rouler*), cette modification ne porte vraiment que sur la substitution, à bien des égards ordinaire, d'un syntagme gérondival par un syntagme nominal, tous deux prépositionnels. Or, d'une part, la paraphrase par une forme nominale reste tout simplement un possible discursif, tout comme l'est le recours à des formes flexionnelles du verbe. D'autre part, si l'on compare les emplois dans lesquels apparaîtra un tel « déterminant » de la forme non fléchie, cette similitude tourne court avec un infinitif qui n'en a besoin, en construction directe, qu'en tant que *narratif*, alors que le participe présent, lui, n'en a besoin dans aucun cas:

(30) et sa machine de ralentir [et de zigzaguer / en zigzaguant] sur la chaussée (ex. construit)

(31) sa machine ralentit, zigzaguant sur la chaussée (ex. construit)

Une telle opération se manifestera, avec l'infinitif de narration, dans une prédication première où les deux verbes seront coordonnés l'un à l'autre, mais où l'influence de l'ordre linéaire des éléments implique une focalisation sur le premier (à moins d'un gérondif sur le deuxième élément). Cette matérialisation est récupérable avec un participe présent à l'appui d'un détachement qui, en désolidarisant les formes verbales fléchie et non fléchie, leur retire, par là-même, toute possibilité d'intervenir en construction co-verbale.

Nous retiendrons de cette (apparente) digression que, si les remarques sur les possibles nominalisations de formes non fléchies du verbe sont en partie fondées, les conclusions qui en ressortent à partir des prépositions sont plus embarrassantes. En résumé, si des cas concrets de recatégorisation existent (l'adjectif verbal pour les formes en *-ANT*, les déverbaux d'infinitifs ou de participes passés), la

BDD-A2549 © 2012 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 06:04:19 UTC)

plupart des autres emplois des formes non fléchies témoignent plus exactement de la scalarité qui en caractérise la diversité.

Ces éléments nous conduisent à considérer les participes, l'infinitif et le gérondif, concrètement, comme les formes verbales qu'elles sont effectivement, même si elles sont plus ouvertes à la scalarité (catégorielle, prédicative) que les formes fléchies. Or, qu'il s'agisse de leur temporalité ou de leur éventuelle capacité d'avoir un « sujet », il apparaît que leur rattachement à d'autres éléments intègre lui aussi un processus continu, allant du plus ou moins local, comme nous allons le voir à présent.

3. La question du rattachement

3.1. Le rattachement temporel

L'absence de temporalité qu'on attribue aux formes non fléchies, ainsi que leur faible capacité à disposer de leur propre « sujet », semblent justifier l'hésitation à les placer parmi les modes verbaux, ce que concrétise leur classement dans différents supports matériels (répertoires, tableaux de conjugaison, etc.). Même si, suivant notamment Gosselin (2005: 48), on peut estimer que les modes renvoient aux manières dont sont « paramétrés » les contenus exprimés par le verbe, le recours aux « paramètres » de la non-personne et du temps nul a bien du mal à rendre compte des significations co(n)textuelles et des mécanismes discursifs qui caractérisent les participes, l'infinitif et le gérondif[21]. Sans souscrire, du reste, à l'emploi que fait Gosselin de la notion d'« instance » (50 *sqq*), nous poserons que le mode, pour ce qui concerne les formes verbales, correspond à la matérialisation, par une instance discursive, de la manière dont elle (se) représente le contenu exprimé. Définir ainsi les modes revient, dans le même temps, à les contester en partie, mais des récurrences existent et sont incontestables. Ainsi les formes verbales de l'indicatif assignent-elles une représentation discursivement plus *posée* (si ce n'est factuelle) aux contenus que le subjonctif, lequel présente dans presque tous les cas les faits comme *envisagés* (en renvoyant par exemple à des événementialités présumées, enjointes ou éventuelles). De même, la compréhension du temps exprimé, par exemple pour le présent de l'indicatif et le passé composé du français, est évidemment plus accessible que dans les cas de ces formes « non marquées / non finies » que sont les participes, l'infinitif et le gérondif. Cela tient à ce qu'en dehors de leur construction (transitive, intransitive, attributive ou transitivo-attributive[22]), elles présentent une incomplétude *de re* qui les place en général dans les domaines de l'apport

[21] Gosselin (*op. cit.*) distingue ainsi les « modalités intrinsèques », qui sont dénotées, et « extrinsèques », qui renvoient à d'autres types de « paramètres » (44 *sqq*, 50-51).

[22] Pour rappel concernant ce dernier type de construction, il s'agit de l'attribut du complément d'objet.

BDD-A2549 © 2012 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 06:04:19 UTC)

complémentaire et/ou d'une prédication seconde (voir Havu *op. cit.*; Havu et Pierrard 2005, 2008)[23].

D'une manière générale, le phénomène du rattachement permet déjà de saisir ce qui caractérise certaines matérialisations linguistiques spécifiques, comme les constructions appositives (Neveu 2000), les constructions coordinatives à distance (Torterat 2010) ou certaines constructions « co-jonctives » (Rebuschi 2002; Cf. Gettrup, *op. cit.*), dont d'aucunes sont à la fois coordinatives et subordinatives. Dans un article à certains égards fondateur (2009), M. J. Deulofeu insiste sur le fait que, quelles que soient les constructions impliquées, « c'est la question du mode de rattachement qu'il faut aborder » (235), y compris pour ce qui concerne les constituants détachés, vis-à-vis desquels le problème « n'est pas de se demander de quoi ces constituants sont détachés, mais comment ils sont rattachés au contexte » (229). Pratiquant une distinction assez claire entre les constructions et les opérations linguistiques (231 *sqq*), Deulofeu parle à un autre niveau d'« information principale » *versus* « d'arrière-plan », dans lesquelles on reconnaîtra notamment les prédications principale et seconde. Même quand il s'agit d'éléments incidents au verbe principal ou à la phrase « hôte », il est par conséquent tout « aussi approprié de dire que [tel] élément dépend de l'ensemble du contexte discursif ou du "paragraphe" qui le contient » (240). Or, cela s'applique aussi aux formes verbales, et c'est pourquoi, comme d'autres, nous aborderons le rattachement comme un mécanisme discursif de relation entre un élément support et un ou plusieurs apport(s), avec le(s)quel(s) il forme un (sous-)ensemble en production. Indiquons par ailleurs que la plupart des approches grammaticales contemporaines représentent le rattachement comme lié à la question de sa localité, ce qui le rend particulièrement efficace pour l'analyse (Hengeveld 1998; Mitum 2005). Deulofeu (2010), à nouveau, parle ainsi, pour les rattachements non locaux, de « portée sémantique large » (360 *sqq*), en « aval » comme en « amont du discours », dans une perspective discursiviste et, comme il l'indique à travers les « gradations » déjà suggérées par B. Combettes, scalaire[24]. De notre point de vue, cette question de rattachement permet de mieux cerner ce qui relie des formes non fléchies du verbe soit à un élément du co-texte verbal, soit à un ou plusieurs éléments contextuels (éventuellement extraverbaux), y compris des éléments non instanciés mais qui font partie de la « mémoire discursive » des instances concernées, comme le concède d'ailleurs Gettrup (*op. cit.*: 218), en parlant de « faits extralinguistiques ».

[23] Pour une approche spécifique et qui reste à débattre des notions d'*apport* et de *support*, voir Van Raemdonck et Detaille (2011).

[24] Les termes ne sont évidemment pas les mêmes suivant les analystes et les approches méthodologiques retenues. Les contiguïtés entre eux sont toutefois évidentes, par exemple chez Muller (*op. cit.*), qui mentionne une « dépendance distendue » pour les rattachements non locaux.

BDD-A2549 © 2012 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 06:04:19 UTC)

3.1.1. Rattachements locaux (< RATT, + LOC >)

Pour ce qui relève du temps exprimé, les rattachements locaux des verbes non fléchis les amènent dans la plupart des cas à être proprement « attirés » par les verbes de forme fléchie qui interviennent dans leur entourage direct, et qui les influencent effectivement. Concernant les participes:

(3) l'eau **répandue** par les pompiers pour lutter contre les flammes avait gelé

(8) une canalisation qui lâche et c'est toute l'avenue Kennedy qui prend l'eau. C'est ce qui est arrivé hier matin **provoquant** la fermeture de cet axe très prisé des automobilistes

(32) un homme se sachant recherché pour le vol d'un portefeuille à Paris avec 150 euros et la carte bancaire d'une femme, a appelé les policiers **prétextant** se trouver à Bordeaux, mais son téléphone a été géolocalisé en Seine-Saint-Denis et l'a trahi (*Courrier Picard*, 20 septembre 2011, BRE 6)

Dans (3), comme nous l'avons vu, le participe passé *répandu(e)* apparaît sous l'attraction temporelle de *geler* au « plus-que-parfait » de l'indicatif, et s'inscrit (en termes aspectuo-temporels) dans l'antériorité d'un passé accompli, conformément au caractère extensif de la forme fléchie. Le participe présent *provoquant* (8), de son côté, s'appuie, en dépit de sa tensivité, sur un verbe au passé composé (*est arrivé*), qui lui attribue une antériorité liée au circonstant qui l'accompagne (*hier matin*) au niveau co-textuel. Un autre exemple nous en est donné en (32), avec un participe présent *prétextant* rattaché temporellement au verbe de forme fléchie *a appelé*. On notera que dans le même exemple, *se sachant*, qui intervient peu avant, s'appuie sur le nom *homme*, qu'il expanse avec une temporalité plus étendue (il s'agit d'un « homme » en tant que *se sachant recherché*)[25].

Ces constructions participiales profitent dans ces cas d'une prédication principale de rattachement (ou de l'un de ses éléments). Il convient toutefois de rappeler la possibilité d'une prédication première, en particulier avec le participe présent, telle qu'elle existe dans des constructions co-verbales avec *être* ou *aller*, lesquels, fléchis, lui apportent l'indication temporelle dont il a besoin:

(8') cela va/est allé **provoquant** la fermeture de cet axe très prisé[26]

[25] Cf. l'exemple d'*un chasseur sachant chasser* (essayez un peu de le dire vite, pour voir).

[26] Ce type de construction est peut-être plus fréquente avec *être*, comme Muller (*op. cit.*) en relève l'exemple suivant, repris de l'oral: *elle est à peu près* ***pouvant*** *sortir*. G. Gross (1996: 9), que nous reprenons ici de Lauwers (2009: 192), citant l'exemple de la construction « attributive » directe *Luc est* ***tremblant***, en déduit ceci: « les relations de dérivation [...] sont généralisables aux parties du discours, en particulier aux adjecti-

BDD-A2549 © 2012 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 06:04:19 UTC)

Il est regrettable à ce sujet que Halmøy (2008), qui relève le cas de *ce fut d'abord comme un bourdonnement qui alla s'amplifiant* (45), concède qu'il s'agit ici « d'une prédication première », pour faire tout de suite « abstraction » de ce qu'elle appelle, par défaut, des « emplois marginaux ». Peut-être cette prudence, à notre sens excessive, est-elle due à un flottement catégoriel, et pour partie morphosyntaxique, qui existe à l'écrit dans ce type de configuration. Il arrive en effet que le participe présent y soit orthographié comme un adjectif verbal, recevant de ce fait les marques d'accord de l'adjectif: une assimilation ordinaire et facilement démontrable en diachronie, mais non révélatrice, selon nous, d'une construction *à la marge*:

(33) Si prévision ne veut pas dire engagement, les opérateurs semblent vouloir encore croire ce que leurs disent les officiels – même si la cacophonie va **croissante** (*Les Echos*, 5 avril 2012, EVA LEF)

Pour ce qui est de l'infinitif, son suffixe « par défaut » en fait vraisemblablement une forme verbale atemporelle par automatisme (voir Vet 1999a, mais aussi Muller, *op. cit.*, ce dernier parlant, pour les emplois de l'infinitif comme pour ceux du gérondif (19), de « constructions à temps non fini »). L'infinitif *a priori* « n'évoque en fait que la possibilité d'une durée, située dans le cadre de la représentation la plus abstraite que l'on puisse se donner du temps d'univers obtenue par soustraction de toute référence à la personne ordinale » (Lowe 1997: 99). Cette marque indéterminée du temps conduit quelquefois à représenter l'infinitif, en typologie, comme une forme du « non factuel » (Pérennec 1988), ou présentant plus largement un « degré zéro de la personne et du temps » (Berrendonner 1988).

Cela dit, convenons qu'il est hasardeux d'attribuer à l'infinitif une temporalité « abstraite » quels que soient les cas, qui plus est quand son emploi intervient dans un contexte événementialisé, se concrétise dans un amas verbal en parataxe ou intervient en hypotaxe. Par exemple:

(16) à trop **vouloir** plaire à tous, François Hollande pourrait finir par ennuyer aussi bien l'extrême gauche que l'électorat centriste

(15) Pas facile de faire **entendre** sa voix lorsqu'on est dans l'opposition

(34) vous êtes en ce moment à **travailler** dans la commission d'enquête sur l'évasion des capitaux (*LCP Public Sénat*, 14 avril 2012, BEN DUQ, intervention retranscrite dans le bandeau sur site)

(35) les autorités azerbaïdjanaises ont affirmé mercredi **avoir déjoué** un attentat pendant l'Eurovision (*Le Figaro*, 31 mai 2012, DEP P8)

(36) voici **venir** le Printemps-Eté 2012 (*Le Figaro Madame*, 19 mars 2012, CLA MAB)

vations ».

BDD-A2549 © 2012 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 06:04:19 UTC)

L'exemple (16) comporte un infinitif noyau d'un circonstant du verbe fléchi et apparaît sous l'attraction aspectuo-temporelle de ce dernier. Du point de vue discursif, la prédication première est consécutive au syntagme infinitival et l'attire dans ce que la forme en *RAI(T)* implique de passé combiné à un futur hypothétique, une combinaison ici employée pour signifier l'éventualité. Pour autant, et en dehors d'une indétermination du temps, le positionnement du futur hypothétique est lié au *terminus a quo* que concrétise le T_0 locutorial (celui de l'instantané discursif).

Qu'il s'agisse de (15) ou de (34), l'infinitif intervient sous l'attraction temporelle de deux verbes fléchis. Si nous avons relevé ces exemples, c'est qu'ils démontrent pour leur part que le rattachement transcende les constructions phrastiques. Ainsi dans (15), le verbe fléchi d'attraction n'est-il pas le noyau de la prédication première (ici averbale), mais intervient dans une subordonnée circonstancielle[27]. En (34) en revanche, c'est la formule locutionnelle *être en ce moment* qui, à l'appui des déictiques (*vous / en ce moment*) et du présent du verbe fléchi, attire temporellement l'infinitif, tandis qu'en (35), lequel fournit un exemple (tout à fait ordinaire) d'infinitif de forme composée, ce dernier s'appuie sur un verbe, *affirmer*, au passé composé, avec lequel il entre localement en construction directe, en exprimant l'antériorité par rapport à un passé proche de T_0.

Le cas de (36), de son côté, est plus discutable. À notre sens, la prédication dans son ensemble, en emportant l'infinitif dans le présent du locuteur (T_0) avec un *voici* qui, combiné à l'infinitif, est semelfactif et déictique, lui assigne une temporalité certes non pas définie par un verbe fléchi dans l'entourage direct de l'infinitif, mais en grande partie déterminée par un présent étendu.

Dans ces cas relevés, l'infinitif intègre une événementialité déterminée, co-textuelle, avec un rattachement local qui s'appuie tantôt sur une forme verbale fléchie (*pourrait [finir], est, êtes, ont affirmé*), tantôt sur un déverbal (*voici*). Devant ce type d'emploi, tout nous invite à recourir d'abord à la désignation aspectuelle pour justifier l'intervention de l'infinitif dans l'énoncé, avant d'envisager sa temporalité. Son ancrage temporel s'inscrit pourtant dans un cotexte qu'il intériorise, et nous admettrons, à la suite de Buridant (1990), qu'il représente l'événement comme impliqué dans une forme d'entièreté[28]. L'infinitif, s'il n'est pas temporalisé en soi, est attiré par le ou les élément(s) qui le positionne(nt) dans un domaine temporel défini(ssable).

---

[27] Cf. *Côté musées, impossible de* ***faire*** *l'impasse sur le Kunstmuseum qui accueille des collections de renommée internationale* (*20 Minutes*, premier juin 2012, RED ROU).

[28] L'analyse de Buridant sur l'infinitif (*op. cit.*), qui consiste à le classer comme mode « bifrons » (au titre de quoi il se placerait à la fois sur le plan verbal et sur le plan nominal), rappelle avec insistance que l'infinitif est couramment marqué comme régime d'un verbe fléchi pour former des syntagmes périphrastiques comme *il commence / continue/ vient de (à) marcher* (phases « ingressive », « durative » et « égressive » du procès). Cf. Torterat (2009), Kor-Chahine & Torterat (2006).

BDD-A2549 © 2012 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 06:04:19 UTC)

Même si le gérondif, pour sa part, peut être traité, comme l'infinitif, sur les plans aspectuels de la tensivité comme forme simple d'une part (*en disant cela*), ou de l'extensivité d'autre part, quand il intervient comme composé (*en ayant dit cela*), son rattachement temporel local repose sur les mêmes mécanismes, que Kleiber (2007) renvoie au fait d'être un « avec du verbe » (un « associé processuel intégré »), dont par ailleurs « l'interprétation "spécifique" produite est à chaque fois le fruit de [son] intégration dans la phrase-hôte » (Kleiber 2011: 119). Dans sa forme simple, le gérondif est en cela quelquefois proche du *gerund* anglais, à propos duquel certains linguistes envisagent le marqueur *–ing* comme la marque d'un présent de l'indicatif sous-jacent, ce qu'il est dans bien des cas mais pas tous, quand bien même on s'arrêterait aux seuls *constituants* de la phrase[29].

Dans le rattachement temporel local qui lui est généralement imposé, le gérondif suppose une relation d'implication du procès qu'il exprime à celui de l'élément auquel il se rattache (cet élément étant le plus fréquemment verbal, mais pas toujours: voir Halmøy 1993). D'un autre côté, la justification de son emploi à travers l'expression de la simultanéité écarte *de facto* la forme composée, ce qui ne tient pas sur le plan opératoire (Țenchea 1973, 2006; Kleiber 2007. Voir cependant Rihs (2010) pour un autre point de vue)[30]. Impliqué dans une circonstanciation du procès propre au segment « support », laquelle soulève la question d'une prédication en plusieurs temps (Le Goffic 1997b), le gérondif tire sa temporalité d'un rattachement en général directement accessible:

(24) certains étudiants n'ont pu dissimuler leurs larmes **en écoutant** les paroles du fils de Nadia Descoings

(25) **En abandonnant** mardi la course à l'investiture républicaine, Rick Santorum laisse le champ libre à Mitt Romney pour défier le président sortant à l'automne

(37) Des actes qui se sont prolongés pendant plusieurs années et dont la gravité allait **en s'accentuant** (*Le Bien public*, 23 février 2012, MAR VIN, énoncé tel quel reprenant les « actes » d'un énoncé précédent)

[29] Comme l'explique à juste titre Béguelin (2000: 323), « la notion moderne, idéalisée et décontextualisée, de *phrase*, n'est sans doute pas le cadre le plus adéquat pour décrire le fonctionnement des gérondifs et des participiales détachées. Ses limites apparaissent lorsque ces constituants figurent en tête de phrase, où ils jouent souvent un rôle de pivot dans la progression du texte ou du discours ».

[30] Țenchea (1973) mentionne l'existence en français de la forme composée du gérondif, absente dans de nombreuses grammaires. Dans (2006), l'auteure décrit les « valeurs » du gérondif « composé » dans différents contextes discursifs. Indiquons à ce sujet qu'au cours de son analyse, Cuniță (*op. cit.*) présente les « deux formes en *-ant* » (participe présent et gérondif) comme « des formes verbo-nominales qui ne contiennent aucune instruction temporelle » (68). Or, concernant le gérondif, si Cuniță concède (72) que la « forme composée » est « souvent ignorée par les grammaires », elle-même n'y fait allusion qu'en note (Cf. Rihs (2010), qui « laisse de côté » la forme composée).

BDD-A2549 © 2012 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 06:04:19 UTC)

De manière plus automatique que le participe présent, y compris quand il s'appuie sur un nom ou un SN (dans ce cas, « le SN support est le syntagme nominal qui lui est le plus proche, le plus saillant dans le co-texte immédiat »: Halmøy 2008: 51), le gérondif est le plus fréquemment « incident au verbe de la prédication première », comme l'indique Halmøy (*id.*: 55), qui emploie néanmoins l'expression de « fonction adverbiale », à laquelle nous ne souscrivons pas[31]. C'est cette incidence au verbe de rattachement que Havu et Pierrard (2008) résument dans une « valeur converbale » du gérondif, à la suite notamment de M. Haspelmath, et qui ne représente qu'un des cas possibles pour le participe présent. Havu et Pierrard admettent néanmoins, d'après E. König, que « parmi les converbes on opère dans des langues diverses une distinction entre des *contextual converbs* [...] et des *narrative converbs* », avec donc des rattachements plus ou moins locaux (en lien avec le co-texte et le contexte: 2522). Ces mécanismes impliquent, en plus de « valeurs temporelles » variées, de possibles (courtes) distances entre le ou les élément(s) de rattachement et le gérondif (Cf. Moline 2011).

Dans (24), le syntagme gérondival *en écoutant les paroles du fils de Nadia Descoings* est sous l'attraction temporelle directe du verbe fléchi *ont pu*, avec l'évenementialité duquel il entre dans un rapport de simultanéité dans le passé. Positionné en place 1 dans l'exemple (25), le syntagme gérondival est rattaché temporellement au verbe fléchi *laisse*, avec un présent étendu qui conforte à la fois la tensivité du gérondif de forme simple, mais aussi ses acceptions à la fois temporelle et causale, lesquelles ont été habilement commentées par ailleurs (notamment Halmøy 1982; Kleiber 2009). Le cas de (37) témoigne, à nouveau, d'un rattachement temporel local, mais dans le cadre d'une phrase non-verbale (ce qui ne veut pas dire qu'elle est *averbale*), où le gérondif intervient dans une subordonnée, en construction co-verbale, et où sa temporalité est liée d'une part au semi-auxiliaire (*allait*), mais aussi, de manière légèrement plus distante, au verbe fléchi d'une subordonnée qui précède *(se sont prolongés)*[32].

---

[31] Sur ce point de contraste entre le gérondif et le participe présent, nous rejoindrons volontiers ce qu'en conclut Rihs (2010: 224), selon lequel « l'hypothèse du recouvrement temporel suggère que le procès du verbe fléchi est représenté comme intégré au temps du procès du gérondif [...]. En d'autres termes, l'effet d'arrière-plan (ou de cadrage) serait difficilement dissociable des emplois du gérondif. Cela n'est pas le cas du participe présent, nous semble-t-il, qui marque plus fortement son indépendance à l'égard du verbe fléchi ».

[32] Ce type d'emploi co-verbal, moins courant que les précédents, reste toutefois assez bien représenté en usage écrit, et notamment dans la presse. La construction elle-même fait quelquefois l'objet d'une reformulation du discours cité au discours citant qui s'avère significative de la *compréhension* qu'en ont les scripteurs. Ainsi, dans un article de *La Tribune* du 18 novembre 2010 (FAB GLI), la déclaration de la personne interviewée au cours de l'entretien, à savoir « *On entrera dans une phase de croissance qui ira* ***en s'accentuant*** », devient-elle, dans le titre, ceci: « *La croissance d'Air France-*

BDD-A2549 © 2012 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 06:04:19 UTC)

3.1.2. Rattachements non locaux (< RATT, - LOC >)

Envisageons les exemples suivants, où nous rassemblerons les participes et l'infinitif:

(2) le narcissisme figure un trait **répandu** chez les acteurs

(5) Nafissatou Diallo **provoquant** DSK? un « délire total »

(38) Et **dire** que j'ai été top model ! (*Le Canard enchaîné*, 28 mars 2012, COLL page 8, début d'énoncé)

(20) **Parler** vrai

Dans (2) et en dépit de la présence, dans le cotexte de *répandu*, d'un verbe fléchi (*figure*, avec un présent au moins étendu, si ce n'est omnitemporel), le rattachement temporel du participe est moins localisable qu'il n'y paraît à première vue. Hormis la variable <passé>, il est difficile d'assigner une temporalité définie à *répandu*, sans faire appel à d'autres éléments discursifs. S'agit-il, pour l'instance concernée, de signifier que « trait » *a été (dernièrement) répandu*, qu'il *est (désormais) répandu* (d'une manière générale), ou qu'il l'*est effectivement* (en ce moment)? Difficile, de ce fait et plus aspectuellement, d'attribuer automatiquement à cet emploi du participe un caractère tensif ou extensif, semelfactif ou non semelfactif, et proprement temporel ou omnitemporel, quand bien même on pressentirait ici une généralisation. Il en est de même concernant (5), qui plus est dans un intitulé où le participe présent intervient comme prédication principale, assorti d'un sujet et d'un objet. Bien que le verbe lui-même (*provoquer*) soit perfectif, la signification tensive de la forme en *-ANT* est ici d'autant plus effective qu'elle renvoie non pas à une acception factuelle, ni même éventuelle de l'action exprimée, mais proprement contrefactuelle. Le positionnement temporel du participe présent est alors lié au contexte discursif dans lequel il apparaît, même s'il convient de rester mesuré sur ces déductions. En effet, ici intervient, de manière significative, la variable du repérage théma-rhématique. Selon qu'on envisage discursivement le syntagme participial comme élément thématique ou comme élément rhématique (par rapport à ce qui lui est adjacent), le rattachement temporel est plus ou moins local. Ces faits sont bien connus en sémantique interprétative comme en acquisition (où sont

*KLM va aller **en s'accentuant** »*. Țenchea (1999: 45-46) signale à ce sujet que « le plus souvent, le lexème verbal exprime lui-même l'idée d'une progression, et il peut aussi être accompagné de circonstants qui soulignent la même idée (*peu à peu, sans cesse*). En roumain il n'y a pas de construction verbale spécifique pour rendre cet aspect progressif. Dans la traduction on emploie l'équivalent du verbe qui apparaît en français au participe présent ou au gérondif (le temps utilisé est celui du verbe semi-auxiliaire), en le faisant presque toujours accompagner d'un circonstant qui explicite l'idée de progression: *tot mai (mult), treptat, din ce în ce, încetul cu încetul* ».

BDD-A2549 © 2012 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 06:04:19 UTC)

le plus souvent distinguées *production* et *réception*), et concernent en partie cet exemple (5).

Malgré la présence, dans (38), d'un passé composé dans la subordonnée conjonctive, le verbe *dire* se soustrait ici à l'attraction verbale du verbe fléchi pour signifier une temporalité non localisable. On peut même dans ce cas supposer que l'infinitif, substitué à une forme fléchie du verbe, se concrétiserait davantage dans un emploi impersonnel (et pour partie atemporel: *il s'avère / il convient de dire / il appert,* etc.) que personnel, et se tiendrait à l'écart du T_0 locutorial. Cette matérialisation atteint à notre sens son maximum d'indétermination en (20), où le rattachement temporel a besoin, pour être conforté ou non, d'être éclairé par des éléments non locaux.

Sur ce type de rattachement et concernant l'infinitif en particulier, on serait tenté de désigner le positionnement temporel non local à travers les « points de perspective » (suivant en cela Kamp et Rohrer, mais aussi Vetters. Cf. Vet (1999b) pour un regard critique), ou à travers la question de *points de vue*, mais ces déductions restent très discutables (Bonnotte, Kaifer, Fayol et Idiazabal-Gorrochategui 1993: 82 *sqq*). Si, certes, les coïncidences entre le temps des événements et le temps verbal ne répondent à aucun automatisme, comme l'a dénoncé parmi d'autres H. Weinrich, « personne n'a suivi Weinrich sur ce chemin consistant à associer la dimension temporelle à la problématique du point de vue » (Bres 2003: 56). Effectivement, seule la dimension aspectuelle est véritablement concernée, et cette réalité variant selon les langues, l'infinitif concurrence ouvertement, comme en espagnol par exemple, les formes finies du verbe (aspects tensif et extensif, mais aussi duratif du verbe)[33]. Dans ce cadre, quelles que soient les classifications retenues, la temporalité de l'infinitif est le plus couramment *informée* par plusieurs variables combinées[34].

[33] Cette capacité à « résumer » les autres formes verbales et à les concurrencer explique en grande partie sa place dans les grammaires. Meleuc et Fauchart (1999) indiquent à cet égard que, dans les tableaux de conjugaison, l'infinitif occupe une place spécifique, abolissant toutes les caractéristiques du système de flexion, ce qui conduit les auteurs à parler, à cette occasion, de « nominalisation ». Une indication que reconduit Cogis (2005: 119), à la suite de M. N. Roubaud, quand elle note que « l'infinitif sert aussi à nommer l'ensemble des formes fléchies ».

[34] Pour l'espagnol, nous renvoyons à l'étude critique de Luquet (2007) sur le traitement des formes infinitives dans les grammaires. L'auteur, tout en rappelant le fait que c'est notamment à travers des spécifications aspectuelles qu'il convient de déterminer la temporalité effective de l'infinitif, du gérondif et dans certains cas des formes participiales du verbe, explique qu'alors que les représentations associées à ces formes verbales « ne reflètent que les différentes façons de concevoir l'intériorité d'une opération, les représentations associées aux autres formes prédicatives de la conjugaison reflètent les différentes façons de concevoir le temps *à l'intérieur duquel* s'inscrit une opération » (47). Notons que Bouzet (1953) repère déjà des faits similaires concernant le gérondif (espagnol là aussi), en ceci notamment que le temps exprimé (*tiempo significado*) coexiste en général localement avec un autre verbe (« con el del verbo a que se refiere »), suivant les termes d'Andrés Vello, que reprend Bouzet. À savoir que la même question se pose pour le portugais européen (Campos 1980), ainsi que pour le roumain (Drăghicescu 1990: 304-306).

BDD-A2549 © 2012 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 06:04:19 UTC)

L'emploi du gérondif, de son côté, est beaucoup moins « libre » dans ce type de configurations discursives. Pour ainsi dire mécaniquement, le gérondif (français, reprécisons-le) résiste de manière idoine aux rattachements non locaux, en ceci notamment qu'il a besoin d'être attiré localement par un support temporel déterminé, qu'il circonstancie le plus généralement, quand bien même son support apparaîtrait comme elliptique ou sous-jacent. C'est, du moins, ce que révèle (ou confirme) notre corpus, qui n'intègre pas toutes les possibilités. Parmi ces dernières, considérons, par exemple, le titre de l'ouvrage de Julien Gracq (1980):

(39) En lisant, en écrivant

Rapportés implicitement à leur « sujet » sous-jacent, *a priori* l'auteur, ces deux gérondifs ont un support actanciel en partie déterminé, avec une temporalité définie par rapport au T_0 locutorial[35]. Notons que tout en reprenant pour sa part l'exemple d'*En attendant Godot*, de Beckett (76), Halmøy (2003a) cite également des phrases du type « L'anglais en s'amusant » (*id.*, 75), qui nous semblent répondre au même type de mécanisme. Le procès est alors envisagé dans une temporalité qui dépend de caractéristiques d'ordre discursif, qui apparaît *reconstituée*, mais qui coïncide avec le présent, plus ou moins étendu, de l'instance locutoriale.

3.2. En termes d'instance « sujet »

Ce qui nous amène à cet autre et dernier point de notre propos: les formes « impersonnelles » du verbe sont-elles forcément dépourvues de support actanciel spécifieur, autrement dit la plupart du temps, en français, de sujet? Avant tout, indiquons que le terme lui-même de « sujet » ne nous semble pas pleinement satisfaisant. Or, doit-on pour autant en refuser la possibilité pour les participes, l'infinitif et le gérondif? Si la réponse est plus facile pour ce qui relève du participe présent et de l'infinitif (voir là-dessus en particulier Remi-Giraud et Basset, *op. cit.*; Halmøy 2003a; Muller, *op. cit.*; Havu et Pierrard 2008), elle se complique, pour ce qui concerne le participe passé, avec son intégration récurrente du passif, et, pour ce qui touche au gérondif, avec la quasi-impossibilité pour ce dernier d'avoir un sujet propre (à moins que ce dernier ne soit « implicite » (Halmøy 2003b: 29) – ce qui ne veut pas dire qu'il n'existe pas).

En termes de déixis personnelle et temporelle (ainsi celle du

[35] Il en est à peu près de même dans le cas de *soit dit* ***en passant****:* le « sujet » est absent, non instancié, mais il renvoie implicitement à l'instance et au *maintenant* du « locuteur » (Cf. la formule lexicalisée sans préposition *soi disant*, souvent mal orthographiée, et dans laquelle l'instance discursive est quelquefois définie).

BDD-A2549 © 2012 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 06:04:19 UTC)

T_0 *locutorial*), la question de la temporalité rejoint mécaniquement, à proprement parler, celle de l'instance qui supporte les éléments de signification verbale en tant que principal argument valentiel. Dans le cas des formes non fléchies du verbe, le sujet impliqué n'est souvent indéterminé qu'en partie, et il serait plus juste, dans les configurations où l'instance discursive impliquée n'est pas localement indiquée dans leur entourage, de parler de sujet indéfini. Une fois encore, le rattachement nous paraît fournir un domaine d'explication suffisamment productif pour saisir à quels niveaux de relation s'opère la prédication.

Pour traiter cette question en particulier, il nous semble opportun, pour les rattachements locaux, de lier l'opération de prédication aux macro-constructions dans lesquelles elle se manifeste, que celles-ci renvoient au domaine de la parataxe (avec notamment des constructions sui- et co-prédicatives), ou à celui de l'hypotaxe.

3.2.1. Rattachements locaux (< RATT, + LOC >)

3.2.1.1. Constructions parataxiques

Dans les constructions matérialisant un arrangement linéaire des éléments discursifs sans que n'intervienne un lien de dépendance proprement syntaxique, le rattachement local des formes non fléchies du verbe à une instance discursive assimilable à un support actanciel sujet (ou « spécifieur » suivant les approches) constitue, de notre point de vue, une forme d'appariement. Nous précisons *syntaxique* en ceci que d'autres dépendances, pour ainsi dire *pragmatiques*, autant locales que non locales, sont souvent envisagées en macrosyntaxe (voir là-dessus Mitum, *op. cit.*; Deulofeu 2009; Dargnat et Jayez 2010). Les constructions concernées dans cette section sont donc adjonctives ou coordinatives, et se distinguent des subordinations (conjonctives, pronominales ou autres), lesquelles relèvent d'une hypotaxe marquée.

Dans la mesure où ce type de rattachement en parataxe s'appuie sur les liens effectifs existant entre au moins deux éléments, que les constituants concernés soient détachés ou non de leur « base » (Neveu 2010: 19), nous parlerons, comme F. Neveu, mais dans un cadre plus général, d'« appariement support / apport »:

(3) l'eau **répandue** par les pompiers pour lutter contre les flammes avait gelé

(40) cela rend la visite assez vite ennuyeuse, le visiteur le plus distrait **ayant compris** dès l'entrée qu'il est mortel et que tout, ici, va le lui rappeler (*France Culture*, 11 avril 2012, [21:20], ANT GUI)[36]

[36] Corpus oral retranscrit directement sur le site Web et présenté comme un écrit.

BDD-A2549 © 2012 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 06:04:19 UTC)

(35) les autorités azerbaïdjanaises ont affirmé mercredi **avoir déjoué** un attentat pendant l'Eurovision

(41) un projet d'action violente que conteste Mohamed Achamlane [...], qui « réfute fermement avoir jamais participé de près ou de loin à une quelconque entreprise terroriste », a ainsi déclaré son avocat, Me Benoît Poquet. Et d'**ajouter** « mon client conteste fermement avoir un quelconque lien avec M.M. [...] » (*La Dépêche du Midi*, premier avril 2012, C.L.)

(42) à trop **tirer** sur les vieilles ficelles, on finit par les user (*Le Canard enchaîné*, 28 mars 2012, ERI EMP)

(28) sa machine ralentit **en zigzaguant** sur la chaussée

(43) Au *Monde*, comme à *Libération*, ce fait divers permet aux internautes avides d'information de découvrir ce que les médias ont de nouveau à leur offrir: un traitement instantané, tout **en étant** critique et étayé (*Libération*, 11 mai 2012, SOP FAN)

L'exemple (3) manifeste la possibilité, pour le participe passé, de prendre appui sur un support actanciel (*l'eau*) en regard duquel le complément *par les pompiers* spécifie le référent agentif. Même s'il est impropre à notre sens de parler de sujet tel quel ici pour le participe, ce type de construction passivée permet d'assigner à *répandue* les deux principaux rôles qui en caractérisent la valence verbale: à ce titre, pourquoi ne pas envisager le complément d'agent, précisément, comme un *sujet oblique* du participe? *A contrario* et comme on le remarque en (40), il n'est besoin, pour le participe présent, d'aucun remaniement diathétique: le syntagme *le visiteur le plus distrait* fonctionne bien comme le sujet du participe (par ailleurs de forme composée) *ayant compris*[37]. De son côté, l'infinitif composé *avoir déjoué* de (35), en lien direct avec le verbe fléchi qui le précède, partage avec lui le même sujet (*les autorités azerbaïdjanaises*), sans que le circonstant qui s'intercale entre eux (*mercredi*) ne perturbe la localité de leur relation prédicative.

Même si l'exemple (41) nous conduit à dépasser les frontières graphiques de la phrase, il apparaît que l'infinitif *(et) d'ajouter* (ici de narration, fréquent dans les écrits de presse: Torterat 2008), intervient en prédication première. Or, il est aussi apparié à l'élément nominal qui le précède et son apposition (*son avocat, Me Benoît Poquet*)[38].

[37] Comparer: *dimanche et ce lundi, au sommet de l'Otan à Chicago – le plus important de l'histoire de l'Alliance par le nombre de chefs d'Etat* ***participant*** *–, il doit expliquer aux alliés les modalités de retrait* (*20 Minutes*, 21 mai 2012, ALE SUL) / *leurs avocats assurent qu'il n'existe pas d'ADN ou preuve matérielle les* ***impliquant*** (*Le Progrès*, 23 mai 2012, RIC SCH).

[38] En voici un exemple avec un présentatif déverbal et un sujet lié: *et voilà Nicolas Sarkozy en train* ***de partir*** *dans l'étymologie de l'expression « bourre-pif » dont il est coutumier* (*Libération*, 15 mars 2012, GRE BIS).

BDD-A2549 © 2012 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 06:04:19 UTC)

Nous aurions pu avoir, dans ce cas, la présence d'une proforme (*et celui-ci d'ajouter*), dont il est fait l'économie: le rattachement demeure néanmoins local, tout comme il l'est en (42) entre le verbe *tirer* et le pronom indéfini *on*, et où l'intonation suspensive du syntagme infinitival constitue à l'oral l'une des caractéristiques de la porosité existant entre la parataxe et l'hypotaxe, dans la mesure notamment où le syntagme dont l'infinitif est le noyau, bien que détaché du suivant, ne peut être instancié pour lui-même (voir Dargnat et Jayez, *op. cit.*). Par ailleurs et dans une certaine mesure, il existe une co-prédicativité entre le verbe non fléchi et le verbe fléchi, lesquels sont spécifiés par le même sujet.

Cette co-prédicativité s'exerce plus nettement encore avec les syntagmes gérondivaux, comme en (28), où *en zigzaguant sur la chaussée* ne pourrait être instancié seul, à moins d'un rattachement non local très hypothétique. Dans ce cas d'appariement, le gérondif *en zigzaguant* s'appuie sur le sujet du verbe fléchi *ralentit*, qu'il partage avec lui[39]. Ainsi en (28), qu'il s'agisse d'y voir, ou non, une sorte de dépendance (Kleiber 2009), tout porte à considérer ici l'hypothèse, pour reprendre l'expression de Rihs et Saussure (2008), d'une « relation de coréférence agentive ». Et il en est de même, de notre point de vue, en (43), même si aucun verbe fléchi n'est instancié avec le SN *un traitement (instantané)*: dans ce type de configuration au support non verbal, la construction attributive est sous-jacente, et nous conduit à reconstituer une suite, *un traitement qui est instantané, tout en étant critique et étayé*, et où le rattachement reste local entre *traitement (ETRE)* et le syntagme gérondival. Dans ce type de construction (qu'on peut sans difficulté appeler *adnominale*), le rattachement local est encore plus évident entre le gérondif (*en étant*) et son support actanciel (*traitement*), car la forme non fléchie du verbe n'a même plus besoin de la médiation d'un verbe fléchi.

Dans ces configurations, les rattachements locaux sont plus visibles avec les constructions co-verbales, lesquelles, en parataxe, bénéficient du lien direct existant entre la forme verbale non fléchie et la forme fléchie à laquelle elle se rattache dans un ensemble amassé:

(44) *Ipso facto* l'Inspection générale du travail s'est aussi vue **dessaisie** de cette affaire opposant la direction de Rusal Friguia-Kimbo et son collège syndical (*GuinéeMining*, 11 avril 2012, I. N'DY)

(45) Quatre mois plus tôt, à Las Vegas, lui et sa compagne avaient été vus **se chamaillant** en état d'ébriété (*L'Aurore boréale*, 11 janvier 2012, EDITO 29-1)

[39] Rappelons que quand il est extraposé en position initiale, le SVgér prend d'autant plus de consistance, un fait que certaines langues romanes manifestent à travers l'inversion du sujet par rapport au verbe fléchi, comme c'est le cas du romanche.

BDD-A2549 © 2012 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 06:04:19 UTC)

(46) Créée il y a trois ans par Cédric Mathiot, « Intox-Désintox » est la seule rubrique de ce type de la presse française, dont le succès et la notoriété vont **grandissant** (*Presses de la Cité*, premier mars 2012, bulletin périodique de CED MAT)

(47) une jeune dame, enseignante contractuelle de son Etat s'est vu **défalquer** ou pratiquement dessaisie de son salaire du mois de mars 2012 (*La Nouvelle Tribune*, 6 avril 2012, ISM KEK)

(48) il se met à **raconter** la scène des *Tontons flingueurs* (*Libération*, 15 mars 2012, GRE BIS)

(18) d'autres voix discordantes se sont fait **entendre** venant cette fois des experts économiques

(26) la révolte populaire va **en s'accentuant**

Dans le domaine des constructions co-verbales, de multiples possibilités apparaissent: le verbe non fléchi se construit alors avec *voir* en emploi passivé, pronominal ou non (le participe passé attribut – et complété – *dessaisie* en (44), le participe présent *se chamaillant* en (45) et l'infinitif *défalquer* en (47)). Il peut aussi l'être à l'actif avec *aller* par exemple (ainsi le participe présent en (46) et le gérondif en (26))[40]. Comme nous l'avons envisagé avec C. Buridant *supra*, de nombreuses configurations existent avec l'infinitif, dont nous livrons juste un exemple à l'appui de *mettre* en emploi pronominal en (48), tout comme il peut l'être avec *aller, commencer (à), venir (de),* etc. Dans tous ces cas, la forme verbale non fléchie est reliée au sujet syntaxique de la forme fléchie, lequel sujet ne coïncide pas forcément, de ce fait, avec le référent agentif.

À ces possibilités se joint celle des constructions factitives (ainsi en (18)), dont l'infinitif est particulièrement familier. Dans ces types de constructions, qu'il s'agisse de l'anglais ou du français (*I made him tell the truth / Je lui ai fait dire la vérité*), la question de savoir si la position sujet du verbe à l'infinitif est saturée ou non, et surtout rapportée, ou pas, au verbe fléchi, a fait l'objet de plusieurs réserves (Cf. Muller, *op. cit.*: 34-35)[41]. Selon Baschung et Desmets (2000), le sujet est inversé (ou extraposé) en français dans de nombreux cas (*j'ai fait téléphoner Jean à son frère / I made Jean phone his brother:* 225-226), ce qui n'est pas le cas en anglais, bien que cette position n'y modifie pas le type de relation[42].

[40] Pour un emploi proche de ce que construit le gérondif, Rihs (2009: 207) donne, parmi d'autres possibilités, l'exemple suivant: « la sultane s'est levée **mettant** fin à l'entretien », où nous envisageons, pour notre part, un participe présent. Herslund (2011), citant la phrase: *elle part **laissant** un grand vide*, y voit de son côté un « prédicat complexe ».

[41] L'un des enjeux consiste notamment à définir le type de complémentarité existant entre les deux formes verbales, dans la mesure où ces « prédicats » apparaissent comme ayant des têtes multiples (*multi-headed predicates*: voir Alsina, Bresnan et Sells (1997)). Pour une expérimentation de l'acquisition de ce type de constructions grammaticales chez de jeunes enfants, nous renvoyons à Bezinska, Chevrot et Novakova (2008).

[42] Cf. l'emploi dans ce cas de constructions hypotaxiques au subjonctif en espagnol (*He hecho* para que diga la verdad / *He hecho lo posible* para que llame a su hermano).

BDD-A2549 © 2012 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 06:04:19 UTC)

Citant pour sa part l'exemple suivant: *je la lui [fais chanter] (cette chanson à Pierre)*, Lauwers (*op. cit.*: 196) explique qu'il s'agit là « d'un prédicat complexe », en ceci que « le complexe prédicatif *faire* + infinitif prend deux compléments, l'un à l'accusatif, l'autre au datif » avec un même sujet[43]. Selon Baschung et Desmets, qui voient dans ces constructions un *morphological gap*, le sujet de l'infinitif n'y est pas instancié (*op. cit.*: 226, Cf. Curat, *op. cit.*: 84). Baschung et Desmets indiquent ainsi qu'en construction co-verbale, « le sujet du prédicat n'est agent de l'infinitif que par la médiation du verbe recteur », alors que dans d'autres cas, moins locaux, « l'événement du verbe recteur ne médiatise plus le rapport entre l'infinitif et le support d'attribution ». Nous en retiendrons, pour notre part, que cette « médiation » renvoie à la relation, effectivement le plus souvent *médiée*, que suppose son rattachement plus ou moins local.

3.2.1.2. Constructions hypotaxiques

Il y a évidemment beaucoup à dire sur les domaines d'application de l'hypotaxe. Indiquons seulement que celle-ci rassemble les constructions dans lesquelles se manifeste un lien de dépendance micro/macrosyntaxique, très fréquemment marqué en français par la subordination (laquelle peut être conjonctive: *il est temps que nous partions*, ou pronominale: *le sujet que nous traitons*, par exemple). La même question se pose avec certaines constructions prépositives (du type *il est temps pour nous de partir*), à l'occasion de quoi certains auteurs parlent plus généralement, pour les subordonnants et leurs assimilés, de complémenteurs.

Dans les constructions hypotaxiques, la détermination du temps et de l'instance sujet des formes non fléchies du verbe est directement accessible, du fait même de l'instanciation de manière générale d'un verbe fléchi assorti d'un sujet dans le cotexte, local, du verbe non fléchi. Même si le gérondif semble *a priori* exclu des constructions concernées (on parle de « propositions infinitives » et de « propositions participiales », mais guère de « propositions gérondives » pour le français), la discussion n'est peut-être pas tout à fait close à ce propos. Pour autant, même si l'existence en français de telles « propositions » est contestée par certains analystes, il est pour le moins expéditif de mettre à l'écart l'infinitif et le participe présent de toute forme de construction hypotaxique, à moins de recourir à l'inventaire de *small clauses* (qu'il convient à notre sens de ne pas faire correspondre à ces « sous-phrases » qu'il est facile de voir

[43] Riegel, Pellat et Rioul (*op. cit.*: 231) affirment pour leur part que « le verbe à l'infinitif n'a pas de sujet », mais qu'« il dénote un procès renvoyant à un agent indéterminé ». Nous ne retenons pas ici l'hypothèse d'un poids prégnant des *se* compléments des verbes en emploi pronominal, dans la mesure où ils renvoient ici au sujet (un choix certes discutable).

BDD-A2549 © 2012 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 06:04:19 UTC)

un peu partout), ou au contraire de restreindre l'hypotaxe à l'existence de conjonctives dites « pures », comme certains les appellent encore aujourd'hui[44].

Le participe passé ne semble pas envisageable dans ce type de configuration, dans laquelle le participe présent et l'infinitif sont particulièrement bien représentés:

(49) le très populaire blog Bawabat Al Ahram a repris la séquence où l'on voit le jeune prince **tendant** la main à des officiels en rangs d'oignons (*Slate Afrique*, premier avril 2012, MAR POU)

(19) une voisine l'aurait entendue **parler** au suspect des deux tueries

Qu'il s'agisse du participe présent ou de l'infinitif, l'hypotaxe se manifeste dans des constructions adjonctives où la subordination, pour peu qu'on l'y admette (ce qui est notre cas), ne passe par aucun marqueur spécifique mais reste confortée par l'existence, pour les formes non fléchies, d'un sujet propre (*le jeune prince* avec le participe en (49) et *la* élidé avec l'infinitif en (19)) et d'un emploi prédicatif du verbe[45]. Confirmant l'hypothèse d'une hypotaxe, par ailleurs en « prédication seconde » (91), Herslund (2011) parle, pour les constructions du type *je la vois pleurer / partir*, d'une « subordination non-finie ». À ces constructions s'ajoutent, à notre avis, les possibilités suivantes:

(50) Khamis peut être entendu **parlant** avec les gens qui ont été blessés plus tôt ce mardi (*Algeria ISP*, 10 août 2011, INF PAL)

(51) on me décrit comme **allant** chez Mme Bettencourt pour aller chercher des enveloppes (repris dans *Libération*, 31 mars 2012, N. CO)

(50) inclut une construction passivée avec le participe présent, là où (51) admet une construction active indirecte (de même avec le participe présent). Nous y voyons, pour ces participes, l'existence de sujets propres (le nom *Khamis* d'un côté, le pronom régime *me* de l'autre), à la faveur d'un enchâssement qui nous paraît très proche d'une hypotaxe adjonctive. Ces deux constructions exemplifient la

[44] Ces réserves apparaissent déjà chez Gettrup (*op. cit.*: 216), lequel, tout en pratiquant un lien entre constructions et prédication (primaire, seconde), en appelle « à des études approfondies des notions syntaxiques de subordination et de coordination, et, parallèlement, des notions sémantiques d'action primaire et secondaire ».

[45] Muller (*op. cit.*), citant l'exemple suivant: *je l'ai vu* ***sortant*** *de chez lui* (22), y voit une « fonction attributive » (*vs* « adverbiale »), que nous envisageons pour notre part sous l'angle de la construction. Cette distinction pratiquée par C. Muller nous paraît pourtant justifiée, notamment si l'on confronte son exemple à un cas comme ci-après: *en octobre 2011, le monde entier voyait l'ancien ministre Georges Papandréou* ***annoncer*** *un référendum sur ce plan à la veille du G20 à Cannes,* ***provoquant*** *dix jours de psychodrame* (*Le Monde*, 9 mai 2012, PHI RIC).

BDD-A2549 © 2012 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 06:04:19 UTC)

possibilité d'un lien hypotaxique apparaissant entre le verbe fléchi et le syntagme dont le verbe non fléchi est le noyau (*Khamis parlant [...]// [moi] allant [...]*).

À partir de ces quelques exemples, nous parlerons volontiers d'une capacité d'expression non pas elliptique, mais résomptive des formes non fléchies du verbe, laquelle équivaut à ce que certains analystes nomment plus généralement la « condensation » en linguistique. La possibilité, pour le participe présent comme pour l'infinitif en particulier, de récupérer l'objet du verbe fléchi de rattachement pour s'en constituer un sujet, tout en apparaissant eux-mêmes comme des objets du verbe concerné, permet à la prédication de se manifester dans des constructions plus amassées. Or, cette capacité intègre elle aussi un processus scalaire, dans la mesure où l'infinitif est à notre sens plus résomptif que le participe présent:

(49) le très populaire blog Bawabat Al Ahram a repris la séquence où l'on voit le jeune prince **tendant** la main à des officiels en rangs d'oignons

(49') le très populaire blog Bawabat Al Ahram a repris la séquence où l'on voit le jeune prince **tendre** la main à des officiels en rangs d'oignons

Substituées à des subordinations effectivement marquées par des subordonnants, les constructions adjonctives (participiale et infinitive) donneraient, selon nous, ceci:

(49bis) [...] où l'on voit le jeune prince *qui tend la main à des officiels en rangs d'oignons*

(49'bis) [...] où l'on voit *que le jeune prince tend la main à des officiels en rangs d'oignons*

Dans (49'bis), la subordination vient compléter le verbe *voir* sous la forme d'une conjonctive, intégrant de ce fait l'entièreté d'une prédication enchâssée, tandis qu'en (49bis), la subordination s'appuie sur l'élément noyau du complément verbal, et se concrétise dans une expansion de l'un de ses constituants (et non l'ensemble). C'est ce que nous relevons aussi en (51), où le syntagme participial est substituable à une subordonnée pronominale (*on me décrit comme [quelqu'un] qui va chez Mme Bettencourt pour aller chercher des enveloppes*), ainsi que dans l'exemple ci-après:

(52) Al Qaida riposte aux raids la **visant** au Yémen (*Direct Matin*, 15 mai 2012, AL- TOT)

BDD-A2549 © 2012 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 06:04:19 UTC)

Dans (52) en effet, l'un des éléments (*raids*) est qualifié comme étant le référent *qui la vise[nt] au Yémen*[46]. Dans cette production discursive, le verbe noyau *riposter* reçoit un sujet (*Al Qaida*) distinct de celui du participe présent (*[les] raids*), lequel régit deux compléments. Le fait que le participe soit plutôt adnominal ici ne modifie aucunement sa possibilité d'intervenir comme noyau d'un syntagme participial objet (*[à] les raids la visant au Yémen*). L'hypotaxe s'exerce de ce fait à un degré inférieur à celle que résume la construction infinitivale.

3.2.2. Rattachements non locaux (< RATT, - LOC >)

Dans les emplois où le rattachement à une instance actancielle est non local (et forcément en parataxe?), les participes, l'infinitif et le gérondif apparaissent dans des configurations où l'appariement est plus distant et appartient au contexte discursif où le (ou les) référent(s) est (sont) moins accessible(s), comme on le remarque ci-après:

(4) une fois la rumeur **répandue**, tout le monde s'est mis à chercher l'auteur des tweets qui ont littéralement effrayé les fans de la chanteuse

(53) dans la mesure où il s'agit, vulgairement **parlant**, de « gros beats bien gras », il risque d'être très délicat de trancher entre plagiat et « simples » similitudes (*Première*, 2 septembre 2011, AUD [11h30], retranscrit sur site)

(54) la procuration de vote concerne un électeur, le mandant, qui donne à un mandataire la possibilité de voter pour lui. Seule condition, **être** électeur dans la même commune (*Le Figaro*, premier avril 2012, ALB ZEN)

(55) Pontarlier: des gestes pour **parler** avec bébé (*Est Républicain*, 24 avril 2012, 40 555, titre d'article)

(56) Tout **en dénonçant** aussi fort que nécessaire les logiques financières plutôt qu'industrielles, il leur appartient de pousser ces groupes à déployer de nouvelles activités et à reconvertir leurs salariés (*La Croix*, 11 mai 2012, GUI GOU)

(57) On frôle l'émeute à tout moment. « **En parlant** vulgairement, ils se foutent de notre g…», peste un papy (*La Dépêche*, 7 juin 2011, GLA KIC)

(27) **En amorçant** la descente, attention à la panne de décence !

Même si l'instance discursive reliée au participe est, en (4), éventuellement appariée au SN *tout le monde*, il est quasiment

[46] Cf.: *Hier, la jeune femme qui a suivi des cours au lycée Camille-See à Colmar* ***l'amenant*** *au niveau CAP de cuisine a insisté sur l'ascendant de son compagnon, qui selon elle aurait voulu la tuer et lui interdisait de voir sa famille* (*Dernières Nouvelles d'Alzace*, 2 mars 2012, PHI MAR).

BDD-A2549 © 2012 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 06:04:19 UTC)

impossible d'assigner un référent à *répandue*, lequel est dépourvu d'un complément oblique susceptible de nous informer sur les instances qui ont effectivement accompli l'action. Or, il en est de même pour le participe présent *parlant* en (53), et dans une moindre mesure le gérondif *en parlant* dans (57).

Dans (4), l'emploi du participe passé sans référent dans son entourage local plaide pour sa capacité à opérer par appariement à une instance précédemment indiquée, sans qu'il n'en soit question dans la prédication où il intervient. Tout en reprenant sur ce point un exemple de M. J. Béguelin, Neveu (2011) explique que « cette organisation syntaxique se signale entre autres par la présence d'une tête participiale, et adopte d'ailleurs un mode de fonctionnement informationnel identique à celui des subordonnées participiales placées en position frontale » (21). Cet avis l'amène à conclure (même page), que

> Le fait que le référenciateur ne soit pas représenté dans le groupe souligné [le participial] accroît donc la dépendance du segment à l'égard du contexte d'amont, mais sans autoriser pour autant un rattachement graphique à ce contexte.

Il existe ainsi plusieurs « degré[s] d'intégration discursive » (*ibid.*: 22), ce qui s'applique également aux autres exemples pré-cités. L'intégration, par exemple, de l'infinitif *parler* de (55) comme complément du nom nous amène à envisager un rattachement non local avec une instance plus délocutive et plus distante qu'en (54), où l'appariement est plus accessible du fait de la présence de deux référents (*mandant / mandataire*) dans l'entourage du verbe non fléchi[47].

Ces mécanismes valent aussi dans une faible mesure pour le gérondif, bien que ce dernier soit beaucoup moins concerné que l'infinitif dans ce type de rattachement, conformément au fait qu'il lui est très difficile de recevoir un sujet distinct (König et Van der Auwera 1990, Havu et Pierrard 2008, etc. Voir néanmoins Halmøy 1993). Ainsi en (56), si le gérondif *(tout) en dénonçant* ne peut être apparié au *il* impersonnel sujet du verbe *appartenir*, il peut l'être plus indirectement au pronom complément *leur* qui en est l'un des objets, ce qui a déjà été commenté par ailleurs. En revanche, l'exemple (27), qui renvoie à une construction particulièrement peu représentée, témoigne d'un rattachement non localisable dans le co-texte du syntagme gérondival, lequel, ici, s'appuie sur une prédication non verbale dans laquelle aucun support actanciel n'est identifié.

[47] Concernant (55), cela ne serait pas le cas ci-après, où le référent est directement accessible: *George Clooney, sept fois nommé aux Oscars et qui a obtenu une statuette pour le meilleur second rôle en 2006, a été reçu à plusieurs reprises par Barack Obama depuis que ce dernier s'est installé à la Maison Blanche en janvier 2009, en particulier* ***pour parler*** *du Soudan* (*Dernières Nouvelles d'Alzace*, 10 mai 2012, ACT UNE).

BDD-A2549 © 2012 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 06:04:19 UTC)

Ces exemples sommaires montrent, à leur mesure, que le rapprochement entre l'instanciation d'une « personne » plus ou moins *définie* et le temps dans lequel s'inscrit le procès du verbe non fléchi présente un véritable apport descriptif, car l'intégration discursive des formes non fléchies du verbe est liée à la combinaison de ces modes de rattachement, que nous avons séparés dans ces pages pour les besoins de la démonstration. Cela étant, la question du plus ou moins local revient automatiquement. À ce titre, indiquons que, même si Deulofeu (2010) fait appel à des « valeurs » tantôt « thématiques », tantôt « rhématiques » dans un questionnement plus général, c'est pour intégrer la question du rattachement à celle de la « portée discursive », laquelle, quand elle est non locale, est qualifiée de « large ». Bien entendu, cela ne s'applique pas aux séparations qui sont uniquement dues aux frontières graphiques de la phrase, comme ci-après:

(58) Alors les salafistes ont fait régner leur loi. **S'en prenant** aux débits d'alcool autorisés (*Le Figaro*, 31 mai 2012, THI CAV)

(59) Alors il attaque par la gauche. **En lançant** quelques œillades appuyées à Jean-Luc Mélenchon (*Libération*, 15 mars 2012, GRE BIS)

Si l'on en prend ces phrases pour témoins, il apparaît que le détachement graphique ne modifie pas la donnée < LOC > du rattachement: les variantes *lié* et *détaché*, lesquelles sont graphiques et/ou phono-prosodiques, sont combinées aux constructions, ces dernières pouvant par ailleurs être adjonctives, coordinatives ou subordinatives. Or, le rattachement agit au niveau de l'interface existant entre micro- et macrosyntaxe, et transcende la distinction entre adjonction, coordination et subordination, ainsi que celle qui peut s'établir, plus « largement », entre la parataxe et l'hypotaxe.

4. Quelques conclusions

L'une des principales opportunités méthodologiques de la scalarité consistant à positionner les unités linguistiques en référence à des traits caractéristiques (ou à des propriétés) gradables, elle représente une « constante », pour reprendre le terme d'Hadermann, Pierrard et Van Raemdonck (2007: 9) dont les « domaines d'application » sont multiples. Compte tenu du fait que les emplois des éléments concernés, dès lors qu'ils apparaissent dans des productions discursives, intègrent plusieurs domaines de variabilité, la scalarité touche autant les manières dont ils s'y construisent, que ce qu'ils y opèrent effectivement. Du reste, les propriétés, gradables, des éléments, s'influencent mutuellement: c'est cette influence qui permet, au cours de l'analyse, d'opérer des rapprochements, par exemple,

BDD-A2549 © 2012 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 06:04:19 UTC)

entre scalarité et attraction, comme de nombreux typologues s'y sont employés à partir de la négation et de la quantification.

Concernant les formes non fléchies du verbe, nous avons illustré dans ce domaine ce qui, *in fine*, est le plus facilement démontrable, à savoir que la scalarité s'applique, d'une part, à leur relative prédicativité, et, d'autre part, aux paliers à partir desquels elles deviennent principalement ad-verbales, co-verbales ou verbales, et par ailleurs nominales ou adjectivales. En étant ainsi variablement prédicatifs et transcatégoriels, les participes, l'infinitif et le gérondif voient leurs relations avec leur entourage discursif se diversifier, y compris (et surtout !) à travers ce qui les rattache à d'autres éléments.

Dans cette vue, le rattachement est *subconstructionnel*: que les constructions soient directes ou indirectes, liées ou détachées, il opère au-delà des répartitions habituelles qui s'établissent en syntaxe. En outre, le rattachement est proprement *opératoire*, en ce qu'il concerne au premier plan la manière dont se répartissent les éléments de prédication, mais aussi de détermination et de modification dans l'énoncé, ce qui nous conduit à admettre que ces questions, pour reprendre Neveu (2011: 21), sont « lié[es] d'une façon plus générale à la discursivité ».

Quelquefois désigné sous l'appellatif d'« incidence » (Herslund 2000, Halmøy 2003a), d'« adjacence » (Muller *op. cit.*), voire dans certains cas spécifiques de « greffe » (Deulofeu 2009), le rattachement s'applique aux domaines temporel et actanciel à travers les relations, plus ou moins accessibles (et donc variablement locales), qu'il suppose entre les différents éléments discursifs concernés. Ces perspectives nous conduisent à distinguer ce qui, pour ce qui relève des formes non fléchies du verbe, témoigne de leurs prédispositions au rattachement, lesquelles peuvent être figurées de la manière suivante:

	rattachement temporel (RT)		rattachement actanciel (RA)	
	< + LOC >	< - LOC >	< + LOC >	< - LOC >
participes passés	+	- (+)	+ (-)	-
participes présents	+	+	+	- (+)
infinitifs	+	+	+	+
gérondifs	+	-	+	- (+)

Comme le confirment les matériaux que nous avons répertoriés comme corpus, le participe passé est rattaché temporellement à partir d'éléments du cotexte (local), et hormis le trait (particulièrement malléable) de l'antériorité, il lui est très difficile d'exprimer une temporalité par lui-même ou à travers des relations de traits distantes. Son rattachement actanciel ne lui permet localement de disposer que

BDD-A2549 © 2012 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 06:04:19 UTC)

de sujets « obliques », pour reprendre l'expression notamment de G. Lazard. De telles contraintes ne pèsent pas sur le participe présent, auquel seul un appariement à une instance actancielle non locale résiste. Quant au gérondif, il apparaît que ce type d'analyse confirme là aussi ce que de nombreux auteurs ont déjà clairement identifié, à savoir une impossibilité d'exprimer le temps par lui-même et un rattachement quasiment général à une instance actancielle exprimée localement.

L'infinitif, de son côté, se distingue des autres formes non fléchies du verbe en ce qu'il conserve la possibilité d'apparaître dans tous types de rattachements, locaux et non locaux. De notre point de vue, cela explique en partie, et peut-être plus encore que la propriété d'une flexion « générique », pourquoi l'infinitif est envisagé comme la forme verbale résumant et désignant toutes les autres.

Bien entendu, pour être confortée ou réfutée éventuellement, cette représentation sommaire a besoin de passer par une analyse quantitative de corpus écrits contemporains qui, comme c'est le cas pour les périodiques, maintiennent l'effort d'une grammaticalité des énoncés, ou pour ainsi dire d'une certaine conformisation à ce qui semble être l'usage tel qu'il est avéré ou pressenti. Il va de soi que pour ce qui concerne des corpus écrits tels que les *tweets* ou la messagerie instantanée, il conviendrait de prendre appui sur des données qui, pour être représentatives, non seulement ne pourraient relever que de grands corpus, mais également méritent d'être confrontées, à notre avis, à des corpus oraux – d'autant que pour ce type de matériaux, « la distinction entre les notions d'"écrit" et de "parlé" est bien plus complexe à mettre en pratique qu'il n'y paraît à première vue » (Havu et Pierrard 2005: 2).

Plus spécifiquement dans le champ linguistique en lien avec l'acquisition (Torterat 2012a), mais aussi en typologie, la question du rattachement rejoint celle de la compréhension du système verbal dans son ensemble. Cette compréhension s'appuie sur des invariants linguistiques dans bien des cas scalaires qui permettent de (se) représenter, en termes d'emplois et de réemplois, quelles sont les constructions et les opérations les plus récurrentes suivant les langues. Là encore, le rattachement, comme trait (*feature*) caractéristique, est un posé opératoire qui s'inscrit dans un processus continu du fait de sa localité variable (<-LOC, +LOC>). À ce titre, il se combine avec d'autres invariants linguistiques, comme nous pourrions le figurer ainsi:

(20) parler vrai

(< RT, - LOC >)

(< RA, - LOC >)

(< + THEM; + PRED >)

BDD-A2549 © 2012 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 06:04:19 UTC)

Ces combinaisons de traits contribuent à formuler une approche discursive des constructions et des opérations linguistiques, et par là même à dégager une syntaxe *sensible au contexte*, à notre sens indispensable en grammaire, en acquisition comme dans d'autres domaines. Ainsi les modes de rattachement se combinent-ils à des traits tels que la prédicativité (< - PRED / + PRED >), ainsi qu'un repérage théma-rhématique (< THEM / RHEM >) lui aussi abondamment documenté par la recherche. Cette dernière donnée est d'ailleurs l'une des formulations possibles de ce que plusieurs analystes ont déjà nommé ou pressenti, à travers la question de la prédication seconde bien entendu, mais aussi celle du caractère « anaphorique » ou non des participes, de l'infinitif et du gérondif (Vet 1999b, Béguelin *op. cit.*, Herslund 2003, Halmøy 2003a, etc.).

Sans faire pour autant de ces quelques démonstrations un plaidoyer vibrant pour une « linguistique du rattachement », en elle-même et pour elle-même, nous estimons que cette donnée, liée à celle de la scalarité, est suffisamment efficace pour être généralisable en linguistique.

Références bibliographiques

Alcina, J., Blecua, J. M. (1991), *Gramática española*, Ariel, Barcelona.

Alsina, A., Bresnan, J. et Sells, P. (éds.) (1997), *Complex predicates*, CSLI Lecture notes, 64.

Ambar, M. (1992), *Para uma Sintaxe da Inversão Sujeito-Verbo em Português*, Colibri, Lisboa.

Arnavielle, T. (2003), « Le Participe, les formes en *–ant*: positions et propositions », *Langages* 149, p. 37-54.

Arnavielle, T. (2004), « Formes en *–ant* et Structures de phrase », *Modèles Linguistiques* 25, 1-2, p. 157-168.

Arnavielle, T. (2010), « Le Gérondif français: nouvelle définition d'un objet étrange », *Cahiers de l'AFLS* 16-1, p. 6-24.

Arrivé, M., Gadet, F. et Galmiche, M. (1986), *Grammaire d'aujourd'hui. Guide alphabétique de linguistique française*, Flammarion, Paris.

Baschung, K. et Desmets, M. (2000), "On the phrasal *vs* Clausal syntactic status of french infinitives: causative constructions and subject inversion", *French Language Studies* 10, p. 205-228.

Béguelin, M. J. (2000), *De la Phrase aux énoncés: grammaire scolaire et descriptions linguistiques,* De Boeck – Duculot, Bruxelles.

Berrendonner, A. (1988), « Variations sur l'infinitif », *in* Rémi-Giraud, S. et Basset, C. (éds.), *L'Infinitif, une approche comparative,* PUL, Lyon, p. 149-166.

Bezinska, Y., Chevrot, J. P. et Novakova, I. (2008), « Le Prédicat complexe faire + Vinf dans le langage enfantin entre 4 et 6 ans », *in* Durand, J., Habert, B. et Laks, B. (éds.), *Actes du Premier Congrès Mondial de Linguistique Française*, Institut de Linguistique Française, Paris, p. 1707-1721.

Bonami, O. et Boyé, G. (2008), « Quels Verbes sont réguliers en français? », *in* Durand, J., Habert, B. et Laks, B. (éds.), *Actes du Premier Congrès Mondial de Linguistique Française*, Institut de Linguistique Française, Paris, p. 1511-1523.

BDD-A2549 © 2012 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 06:04:19 UTC)

Bonnotte, I., Kaifer, A., Fayol, M. et Idiazabal-Gorrochategui, I. (1993), « Rôle des types de procès et du co-texte dans l'emploi des formes verbales de la narration », *Langue française* 97, p. 81-101.
Borgonovo, C. (1996), "Gerunds and perception verbs", *Langues et Linguistique* 22, p. 1-19.
Bouzet, J. (1953), « Le Gérondif espagnol dit "de postériorité" », *Bulletin hispanique* 55, p. 349-374.
Bres, J. (2003), « Temps verbal, aspect et point de vue: de la langue au discours », *Cahiers de Praxématique* 41, p. 55-84.
Buridant, C. (1990), « L'Infinitif dans les langues romanes et les langues germaniques: essai d'approche typologique », *in* Bechert, J., Bernini, G. et Buridant, C. (éds.), *Toward a Typology of European Languages. Empirical Approaches to Language Typology* 8, Mouton de Gruyter, Berlin, p. 141-163.
Campos, O. (1980), *O Gerúndio no Português. Estudo histórico-descritivo,* Presença, Rio de Janeiro.
Caudal, P. et Nicolas, N. (2005), "Types of degrees and types of event structures", *in* Maienborn, C. et Wöllstein, A. (éds.), *Event Arguments: Foundations and Applications*, Niemeyer, Tübingen, p. 277-300.
Cogis, D. (2005), *Pour Enseigner et apprendre l'orthographe,* Delagrave, Paris.
Combettes, B. (2003), « L'Evolution de la forme en *-ant:* aspects syntaxiques et textuels », *Langages* 149, p. 6-22.
Cuniță, A. (2011), « "C'est en chantant que des muets ont retrouvé l'usage de la parole". Nouveaux regards sur le gérondif », *Studii de Linguisticã* 1, p. 65-83.
Curat, H. (1991), *Morphologie verbale et référence temporelle en français moderne*, Droz, Genève.
Dargnat, M. et Jayez, J. (2010), « La cohésion parataxique: une approche constructionnelle », *in* Béguelin, M. J., Avanzi, M. et Corminboeuf, G. (éds.), *La Parataxe, Structures, marquages et explications discursives,* Peter Lang (tome 2), Berne, p. 61-93.
Debaisieux, J. M., Deulofeu, M .J. et Martin, Ph. (2008), « Pour une syntaxe sans ellipse », *in* Pitavy, J. Ch. et Bigot, M. (dir.), *Ellipse et effacement: du schème de phrase aux règles discursives,* Publications de l'Université de Saint-Etienne, p. 227- 235.
De Carvalho, P. (2003), « "Gérondif", "participe présent" et "adjectif verbal" en morpho-syntaxe comparative », *Langages* 149, p. 37-54.
De Smet, H. (2010), "English *–ING*-Clauses and their problems: the Structure of grammatical categories", *Linguistics* 48-6, p. 1153-1193.
Deulofeu, M. J. (2009), « Pour une linguistique du rattachement », *in* Apothéloz, D., Combettes, B. et Neveu, F. (éds.), *Les Linguistiques du détachement*, Peter Lang, Berne, p. 229-250.
Deulofeu, M. J. (2010), « Portée sémantique et rattachement syntaxique vers l'amont des constituants périphériques non phrastiques en français parlé », *Actes du XXVe Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes d'Innsbrück*, De Gruyter, Berlin, p. 359-370.
Drăghicescu, J. (1990), « Remarques sur la construction "gerunziu cu acuzativ" », *Revue roumaine de linguistique* 35 (4-6), p. 303-307.
Dressler, W. (1997), "On Productivity and Potentiality in Inflectionnal Morphology", *CLASnet Working Papers* 7, Montréal, p. 3-22.
Duffley, P. (2003), « Les Conditions de production de l'effet de sens "imperfectif" avec la forme en *–ING* de l'anglais », *Langages* 149, p. 86-99.
Eluerd, R. (2011), *Grammaire descriptive de la langue française*, Armand Colin, Paris.

BDD-A2549 © 2012 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 06:04:19 UTC)

Englebert, A. (1998), *L'Infinitif dit "de narration"*, De Boeck éditions, Bruxelles.
Ernout, A. et Thomas, F. (1965), *Syntaxe latine*, Klincksieck, Paris.
Fabricius-Hansen, C. et Behrens, B. (2001), *Elaboration and related discourse relations viewed from an interlingual perspective*, SPRIK report of the project *Languages in Contrast*, University of Oslo, url: http://www.hf.uio.no/german/sprik [consulté le 29 juillet 2012].
Gauthier, A. (1991), « Constructions en *-ING*. *(The) Teaching (of) English in France* », *Cahiers Charles V* 13 *(Travaux de linguistique énonciative*), p. 79-101.
Gettrup, H. (1977), « Le Gérondif, le participe présent et la notion de repère temporel », *Revue Romane* 12-2, p. 210-271.
Goes, J. (1999), *L'Adjectif, entre nom et verbe*, De Boeck – Duculot, Louvain-la-Neuve.
Gosselin, L. (2005), *Temporalité et Modalité,* De Boeck – Duculot, Bruxelles.
Gross, G. (1996), « Prédicats nominaux et compatibilité aspectuelle », *Langages* 121, p. 54-72.
Hadermann, P., Pierrard, M. et Van Raemdonck, D. (2007), « La scalarité: autant de moyens d'expression, autant d'effets de sens », *Travaux de linguistique* 54, p. 7-15.
Hadermann, P., Pierrard, M. et Van Raemdonck, D. (2010), « La Scalarité dans tous ses aspects », *Langue française* 165, p. 3-15.
Halmøy, O. (1982), *Le Gérondif: éléments pour une description syntaxique et sémantique,* Tapir, Trondheim.
Halmøy, O. (1993), « Subordination et insubordination: gérondif, sujet logique et fantaisie », *Travaux de Linguistique* 27, p. 151-165.
Halmøy, O. (2003a), *Le Gérondif en français*, Ophrys, Paris.
Halmøy, O. (2003b), « Les formes gérondives dans *Les XV Joies de mariage* et autres textes du XVe siècle », *Langages* 149, p. 25-36.
Halmøy, O. (2003c), « Le Gérondif, une originalité du français? », *in* Hadermann, P., van Slijcke, A. et Berré, M. (éds.), *La Syntaxe raisonnée*, De Boeck – Duculot, Bruxelles, p. 267-279.
Halmøy, O. (2008), « Les Formes verbales en *-ant* et la prédication seconde », *Travaux de Linguistique* 57, p. 43-62.
Haspelmath, M. et König, E., (éds.) (1995), *Converbs in Cross-Linguistic Perspective. Structure and Meaning of Adverbial Verb Forms-Participles, Gerunds*, Mouton de Gruyter, Berlin – New York.
Havu, E. (2009), « Prédications secondes adjectivantes: l'interprétation des participes présents adjoints », *in* Evrard, I., Pierrard, M., Rosier, L. et Van Raemdonck, D. (éds.), *Représentations du Sens linguistique 3,* De Boeck, Bruxelles, p. 89-104.
Havu, E. et Pierrard, M. (2005), « Prédication seconde et type de discours: les participes présents adjoints dans les médias écrits », *in* manuscrit auteur Stockholm [consulté le 5 septembre 2011], à l'url: http://hal.inria.fr/docs/00/35/39/11/PDF/Havu_Pierrard-FPM-red.pdf.
Havu, E. et Pierrard, M. (2008), « L'Interprétation des participes présents adjoints: converbalité et portée du rapport entre prédications », *in* Durand, J., Habert, B. et Laks, B. (éds.), *Actes du premier Congrès mondial de Linguistique française, CMLF'08*, p. 2519-2529.
Hengeveld, K. (1998), "Adverbial clauses in the languages of Europe", *in* Van der Auwera, J. (éd.), *Adverbial Constructions in the languages of Europe*, Eurotyp, Mouton de Gruyter, p. 335-419.
Herslund, M. (2000), « Le Participe présent comme co-verbe », *Langue française* 127, p. 86-94.
Herslund, M. (2003), « La Temporalité des verbes non finis: le gérondif comme

BDD-A2549 © 2012 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 06:04:19 UTC)

anaphore », *in* Banys, W., Benardczuk, L., Polanski, K. et Wydro, B. (éds.), *Etudes linguistiques romano-slaves offertes à Stanislas Karolak*, *Officyna Wydawnicza « Edukacja »*, Cracovie, p. 233-242.
Herslund, M. (2011), « La Relative attributive comme cas d'hypotaxe complexe », *Langue française* 171, p. 89-99.
Huot, H. (1981), *Les Constructions infinitives en français: le subordonnant « de »,* Droz, Paris.
Kerleroux, F. (1990), « Du mode d'existence de l'infinitif substantivé en français contemporain », *Cahiers de grammaire* 15, p. 55-90.
Kleiber, G. (2007), « La Question temporelle du gérondif: simultanéité ou non? », *Travaux Linguistiques du Cerlico* 20, p. 109-123.
Kleiber, G. (2009), « Gérondif et relations de cohérence, le cas de la cause », *in* Hrubaru, F. (éd.), *Relations de discours (2), Constanta 2008, Recherches ACLIF*, Cluj-Napoca, p. 9-24.
Kleiber, G. (2011), « Gérondif et manière », *Langue française* 171, p. 117-134.
Kleiber, G. et Theissen, A. (2006), « Le Gérondif comme marqueur de cohésion et de cohérence », *in* Calas, F. (éd.), *Cohérence et discours*, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, Paris, p. 173-184.
Kor-Chahine, I. et Torterat, F. (2006), « Infinitif et impératif *de narration* en français et en russe », *L'Information Grammaticale* 109, p. 45-51.
Lauwers, P. (2009), « La prédication attributive: portée, structuration interne et statut théorique », *in* Ibrahim, A. H. (éd.), *Prédicats, Prédication et Structures prédicatives,* CRL, Paris, p. 178-201.
Le Goffic, P. (1997a), *Les Formes conjuguées du verbe français*, Ophrys, Paris.
Le Goffic, P. (1997b), « Formes en *-ant* et contexte », *in* Guimier, C. (dir.), *Co-texte et Calcul du sens*, Université de Caen, CNRS, p. 123-133.
Lowe, R. (1997), « Chronogénèse et Schématisation: la représentation du temps d'univers et du temps d'événement aux chronothèses indicative, quasi-nominale et subjonctive », *Cahiers de Praxématique* 29, p. 81-108.
Luquet, G. (2007), « Temps linguistique et "Temps verbaux" en grammaire espagnole », *Les Langues Modernes* 101-2, p. 43-58.
Mateus, M. H. M. *et al.* (2003), *Gramática da Língua Portuguesa*, Editorial Caminho, Lisboa.
Meleuc, S. et Fauchart, N. (1999), *Didactique de la conjugaison. Le Verbe « autrement »*, Bertrand-Lacoste, CRDP Midi-Pyrénées, Toulouse.
Milsark, G. L. (1988), "Singl-ing", *Linguistic Inquiry* 19-4, p. 611-634.
Mitum, M. (2005), "On the assumption of the sentence as the basic unit of syntactic structure", *in* Frayzingier, Z., Hodges, A. et Rood, D. S. (éds.), *Linguistic Diversity and language theories,* John Benjamins, Amsterdam, p. 169-183.
Moline, E. (2011), « Peut-on parler de "valeurs sémantiques" du gérondif? », *in* Arjoca-Ieremia, E., Avezard-Roger, C., Goes, J., Moline, E. et Tihu, A. (éds.), *Temps, aspect et classes de mots: études théoriques et didactiques*, Artois Presses Université, Arras, p. 91-116.
Muller, C. (2006), « Participe présent, conjonction et construction du sujet », *in* Lambert, F., Moreau, C., et Albrespit, J. (dir.), *Les Formes non finies du verbe,* 2. *Travaux linguistiques du CerLiCO* 19, p. 19-36.
Neveu, F. (2000), « Quelle syntaxe pour l'apposition? Les types d'appariement des appositions frontales et la continuité référentielle », *Langue française* 125, p. 106-124.
Neveu, F. (2011), « Détacher est-ce décondenser? », *L'Information grammaticale* 130, p. 18-23.

BDD-A2549 © 2012 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 06:04:19 UTC)

Pérennec, M. (1988), « Le Groupe infinitif allemand comme dénomination d'un procès non actualisé », *in* Rémi-Giraud, S. et Basset, C. (éds.), *L'Infinitif, une approche comparative*, PUL, Lyon, p. 113-126.
Rebuschi, G. (2002), « Coordination et subordination, II: la co-jonction généralisée », *Bulletin de la société de linguistique* 97(1), p. 37-94.
Remi-Giraud, S. et Basset, C. (dir.) (1988), *L'Infinitif: une approche comparative*, PUL, Lyon.
Riegel, M., Pellat, J.C. et Rioul, R. (1999 [1994]), *Grammaire méthodique du français,* PUF, Paris.
Rihs, A. (2009), « Gérondif, participe présent et expression de la cause », *Nouveaux cahiers de linguistique française* 29, p. 197-214.
Rihs, A. (2010), « Gérondif et participe présent: la simultanéité comme critère discriminant », *in* Flaux, N., Stosic, D. et Vet, C. (éds.), *Interpréter les temps verbaux*, Peter Lang, Berne, p. 209-225.
Rihs, A. et De Saussure, L. (2008), « La Causalité comme critère discriminant entre le gérondif et le participe présent », Conférence de l'*Association for French Language Studies (AFLS) 2008* (*Les voix du français: usages et représentations*), Oxford, 3-5 septembre 2008 [accessible sur les sites Web des auteurs].
Souesme, J. C. (2009), « Prédication, validation et actualisation », *Faits de Langue* 31-32, p. 157-166.
Torterat, F. (2008), « Citation et textologie du journal: ce que vient faire l'infinitif de narration dans les colonnes des quotidiens », *Discours* 3 (http://discours.revues.org/index4343.html).
Torterat, F. (2009), « Structure syntagmatique *vs* structure prédicative: l'exemple de l'infinitif et du gérondif », *in* Ibrahim, A. H. (éd.), *Prédicats, Prédication et Structures prédicatives*, CRL, Paris, p. 170-177.
Torterat, F. (2010), *Approches grammaticales contemporaines: constructions et opérations*, Academia Bruylant, Louvain-la-Neuve.
Torterat, F. (2012a), « Une Approche de la diversification discursive chez de jeunes enfants (30-48 mois) », *Enfance* 64 (2), p. 167-191.
Torterat, F. (2012b), « L'Infinitif et le gérondif: une désillusion pour la conjugaison? », *in* Dufeu, P. Y. et Oueslati, S. (éds.), *L'Illusion taxinomique*, Tunis, sous presse.
Ţenchea, M. (1973), « Remarques sur le gérondif français », *Bulletin de la Société Roumaine de Linguistique Romane* 9, Bucarest, p. 67-90.
Ţenchea, M. (1999), *Etudes contrastives (français-roumain)*, Éditions Hestia, Timişoara.
Ţenchea, M. (2006), « Gérondif présent et gérondif passé », in *Noms, verbes, prépositions. Études de linguistique française et roumaine*, Mirton – Hestia, Timişoara, p. 59-71.
Van Raemdonck, D. et Detaille, M. (2011), *Le sens grammatical. Référentiel à l'usage des enseignants*, PIE Peter Lang, Bruxelles.
Vet, C. (1999a), « Temps verbaux, Relations rhétoriques et Chaînes topicales », *Travaux de Linguistique* 39, p. 59-75.
Vet, C. (1999b), « Les Temps verbaux comme expressions anaphoriques: chronique de la recherche », *Travaux de Linguistique* 39, p. 113-130.
Wilmet, M. (1998), *Grammaire critique du français,* De Boeck-Duculot, Bruxelles.
Yilmaz, S. et Yilmaz, A.U. (2011), « Structuration et fonctionnement des dispositifs syntaxiques en turc parlé », *Synergies Turquie* 4, p. 107-119.

BDD-A2549 © 2012 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 06:04:19 UTC)